

colorchecker CLASSIC



x-rite

mm

Ms ~~MS~~

~~46~~ 852

~~E~~

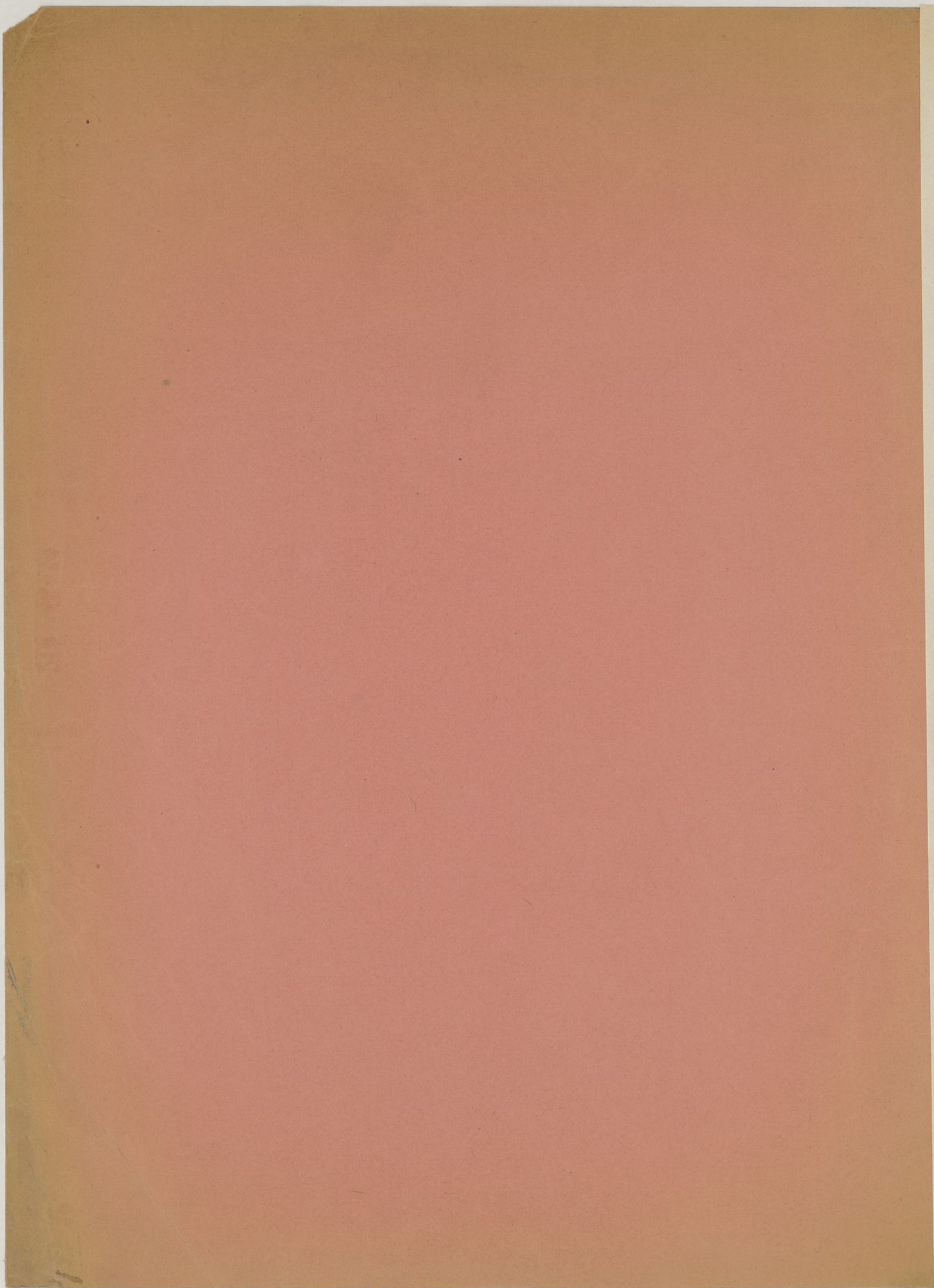
Bibliothèque de l'Institut

Papiers de Condorcet

Apologie ou Justification

(1793-94)

Fragments déjà publiés



Condorcet .

R
6969
(4.)
in-4

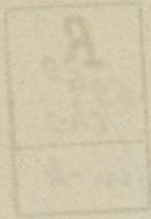
—

852

Apologie .

—

Imprimé
T. I. de l'éd. Anap



Concord

822

Apr 18

quitté avec
 prière pour
 écrire les quittés
 Des progrès
 de l'esprit
 humain

47

Comme j'ignore si je survivrai à la crise actuelle, j'écris
 devoirs à ma femme, à ma fille, à mes amis, qui pourraient
 être victimes des calomnies répandues contre ma mémoire et
 une exposition simple de mes principes et de ma conduite
 pendant la révolution. Elle peut avoir un autre avantage,
 celui d'empêcher que l'exemple des injustices que j'ai
 essayées ne décourage quelque ami de la liberté, celui
 d'une justice même tardive peut les aider à s'élever
 comme moi au dessus de l'opinion des contemporains.

Persuadé depuis longtemps que l'espèce humaine
 est indéfiniment perfectible et que ce perfectionnement
 si vite nécessaire de l'état actuel des connaissances et de
 sociétés ne peut être arrêté que par des révolutions
 physiques dans le globe, je regardais le soin de hâter
 les progrès comme une des plus douces occupations, comme
 un des premiers devoirs de l'homme qui a fortifié son
 raison par l'étude et par la méditation.

Je croyais qu'une Constitution ou toute les lois
 préparées par un petit nombre d'hommes choisis par tous
 les citoyens, seraient présentées ensuite à tous acceptation
 ou l'action du Gouvernement réduite à une grande simplicité
 se bornerait à quelques soins économiques très-peu
 étendus, et ainsi le terme vers lequel devaient tendre
 toutes les institutions politiques, et qu'on pouvait s'en
 rapprocher avec d'autant plus de rapidité que la main
 entière des peuples serait plus éclairée.

Je pensais que toutes les lois devaient être des
 conséquences évidentes du droit naturel, de manière qu'il
 ne restât à l'opinion ou à la volonté du rédacteur qu'à
 déterminer des dispositions de pure construction ou
 de forme dans lesquelles même, et qu'elles présentent
 d'arbitraire devait successivement disparaître.

Je croyais enfin que le moyen de
 s'y approcher successivement et promptement de ce dernier



Le projet était de ne pas devancer assez loin l'opinion
commune pour la heurter et lui rendre odieuse les
institutions utiles qu'elle aurait sollicitées
au bout de quelque temps si on lui eut laissé le temps de
se former.

Au moment de la révolution, l'égalité absolue
entre les citoyens, l'unité du corps législatif, la
nécessité de soumettre une Constitution à l'acceptation
immédiate du peuple, la nécessité d'établir des
assemblées périodiques qui pussent changer cette
Constitution, et de donner aussi au peuple un moyen
de faire convoquer ses assemblées lorsqu'il croirait
sa liberté menacée ou ses droits violés par le
pouvoirs existant me parurent devoir être la
base de la nouvelle organisation sociale.

L'idée surtout d'organiser un moyen pour le
peuple d'exprimer son vœu sur la nécessité d'une
réforme quelconque tel que jamais une innovation
ne fut nécessaire me paraissait aussi utile qu'elle
était en quelque sorte nouvelle du moins pour le
très grand nombre.

C'est surtout principalement ces vérités que j'ai
cherché à répandre par un assez grand nombre
d'ouvrages.

L'Assemblée Constituante se hâta d'établir
une royauté héréditaire, un Roi inviolable et
même Sacré, un veto Royal, et elle fit dépendre
le droit de cité et les autres droits politiques de la
quotité des impositions.

J'étais représentant de la Commune de Paris
lorsque cette dernière loi fut décrétée, et l'adresse
présentée au nom de cette Commune pour demander
la réforme de cette loi est mon ouvrage. J'en
montrai jusqu'à l'évidence les dangers et
surtout l'absurdité. A l'époque de la révision
on détruisit seulement la loi du marc d'argent
que des caricatures avaient rendue ridicule,

mais on augmenta la taxe sur les papiers.
Je combattis cette disposition nouvelle. Je soutins que
qui avait sur un territoire une habitation soit en propre
soit par location dont il ne peut être arbitrairement dépossédé
devait jouir du droit de cité. Ce principe a été consacré
équivalamment par la loi du 10 août 1792. 48

L'opinion générale ne permettait guère de s'élever
avec utilité contre les diverses prérogatives royales qui
souillaient la pureté des principes constitutionnels et
contre disaient la déclaration des droits. Je me contentai
de chercher et de proposer quelque moyen d'en
diminuer les inconvénients. Pour exemple je
développai l'opinion que le pouvoir exécutif devait être
absolument dépendant du premier corps constituant
de celui dont le mode d'action n'aurait pas été réglé
dans une convention antérieure, et qu'ainsi
l'assemblée constituante devait nommer le ministre.
Je proposai de même la formation d'une liste d'éligibles
dans laquelle le Roi serait forcé de choisir ce qui
affaiblirait le danger des mauvais choix.

J'avais rempli avec exactitude les fonctions de
représentant de la commune et j'y étai regardé comme
un des amis de la liberté. Je recevais en conséquence
des reproches (Je parle point ici de ceux des aristocrates)
l'un d'avoir écrit contre le pacte de famille, et d'avoir
par là voulu braver la France et l'Espagne. J'avais
dit seulement que l'alliance avec l'Espagne devait être
conservée si elle était utile, mais qu'il fallait l'appuyer
sur des bases qui ne fussent pas une violation
perpetuelle du droit des peuples et j'avais allégué
raison que d'après le pacte de famille, c'est
au jour d'hui au Roi et aux princes émigrés que
l'Espagne doit des secours. Le second reproche était
d'avoir combattu la création des anagnans. Je ne
sais par quelle raison les hommes qui dominaient
alors la portion la plus populaire de l'assemblée
constituante avaient fait d'une affaire de forme
une question patriotique, ni comment ils avaient

seraient qu'on ne pouvait vendre ces biens nationaux
sans organiser le papier monnaie d'une certaine manière
une discussion sérieuse entre les hommes qui entendaient
ces objets eût amené un bon système. En y faisant
intervenir les mouvements populaires, on est parvenu à
faire triompher son opinion, mais on s'est mis dans
la nécessité d'agir au hasard. On a gâté ce que
l'établissement d'un papier monnaie s'éloignait
succesivement par la vente des biens nationaux. Avant
de véritablement utile. On a retardé les rentrées de
ventes au lieu de les accélérer.

Ainsi j'ai pu sans doute me tromper dans quelque
partie de mon opinion, mais elle avait pour objet de
faciliter la vente des biens nationaux et surtout d'en
accélérer les rentrées. Ainsi en m'élevant contre l'opinion
populaire d'un moment, je défendais encore la cause
du peuple.

On organisa la trésorerie nationale, on me
proposa d'y occuper une place. J'avais publié un ouvrage
destiné à prouver que ces places devaient être confiées
par une élection populaire; et comme l'Assemblée
nationale seule pouvait être alors un corps électoral
agissant au nom des 83 Départemens, je devrais qu'elle
fut chargée de l'élection. Elle avait préféré de donner
la nomination au Roi. Ceux qui avaient le desir de me
voir un des six commissaires suraient les uns les autres
projets alors très patriotiques de commencer enfin à faire
donner les places à des amis de la liberté, les autres me
croyaient propre à défendre le trône public contre les
ministres. Je n'ai point trompé cette dernière
espérance, et je suis parvenu non sans quelque
peine à faire insérer dans le plan d'organisation
un article qui aurait prévenu l'abus que les
ministres pouvaient faire des fonds de leur département.

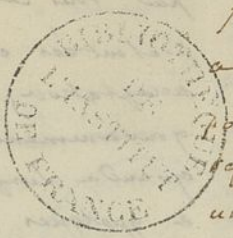
Il avait été impossible de faire une révolution
par un mouvement général de la masse du peuple, et
d'établir l'égalité et la liberté d'une manière
imparfaite dans quelques opinions populaires sur

49

Discutés par le peuple même. Il devait en résulter
des semences de désorganisation et un moyen facile
de s'enrichir de l'opulence en flattant la partie
ignorante du peuple par l'exagération de ces principes. Il
se forma donc un parti de désorganisateur. D'un autre côté
les nobles, les riches qui s'étaient d'abord unis au peuple de
bonne foi se voyaient avec peine confondus avec lui, et étaient
inquiets de ces mouvements. Ils devaient chercher à rétablir
le règne de la loi, et il devait se former parmi eux un parti
d'hommes qui sous l'apparence d'un zèle pour la paix, pour
le maintien de l'ordre cherchaient à détruire l'esprit
public dans le peuple, et à le tenir au nom de la loi d'une
dépendance de ceux qui les autorités nouvellement
établies devaient être confiés. Il se forma donc un
parti d'hypocrites, de modération et de sagesse.

Tout homme qui n'était pas très éclairé et dont le
patriotisme était sincère, devait haïr également ces
deux systèmes, et se séparer de ces deux partis

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]



Comme j'ignore le pe. l'histoire de
 la terre à le versé achelle,
 je vois de voir a ma femme
 a ma fille a nos amis que
 pour aient être victimes des calomnies
 quelques chose ma memoire
 une exposition simple de mes
 principes et de ma conduite
 pendant la revolution. Elle peut avoir
 un autre avantage, ~~elle~~ celui
 d'empêcher que ~~mon~~ l'exemple ne
 devienne ~~les~~ ^{celui} quelques amis de
 la liberté. Il est juste même d'indiquer
 l'effort ~~les~~ peut les aider à
 l'éclairer comme moi en dehors de
 l'opinion des contemporains.

R Des répétitions que j'ai essaiées

Persuadé depuis longtemps que
 l'espèce humaine est
 indépendamment perfectible, ce que
~~est~~ ce perfectionnement suite
^{de} l'état actuel ~~de~~
 du summum et des principes
 ne peut être arrêté que par des
 révolution physiques dans le globe,
 je regardais le soin de hâter ces
 progrès comme une des plus dures
 occupations, comme elle des hommes,
 de voir d. L'homme qui a
 fortifié son vantage par l'étude
 et par la méditation

~~2. ...~~

Je vois qu'une constitution ou
toutes les lois préparées par un
petit nombre d'honnêtes citoyens
par tous les citoyens, seraient
présentées ensuite à leur
acceptation, ou l'action de
gouvernement réduite à une
grande simplicité. Le bon sens
et quelques lois économiques
très peu étendus, claires la
forme sur lequel j'ai en-
tendu toutes les institutions politiques,
ce qu'on pourrait s'en rapprocher
avec d'autres plus de rapidité que
les motifs entre les peuples
serait plus éclairés.

Je pense que toutes les lois devraient
être des conséquences évidentes
de droit naturel, de manière
qu'il ne restât à l'opinion et
ou à la volonté ~~de l'opinion~~
du rédacteur ~~de la loi~~ qui a
déterminer les dispositions
~~de la constitution~~ ^{de la} ~~de la~~ ^{de la} ~~de la~~
ou de forme, ~~qui seraient de nature~~
~~essentiellement d'être~~ dans lesquelles
même ce qu'elle qu'on en
d'arbitraire. J'ai beaucoup
de pas à faire.

Je vois en même temps que
 le moyen de l'approche devenant
 ce promptement de ce dernier
 forme était de ne pas devenir
 d'aller loin l'opinion commune
 pour la hauteur et lui rendre
 odieuses les institutions utiles
 qu'elle avait adoptées. On
 débute de quelque temps à son
 est laissé la tenue de la forme.
 Au moment de la révolution,
 l'égalité absolue entre les citoyens,
 l'unité du corps législatif, et
 la nécessité de l'annulation ~~l'acte~~
~~de l'ancien~~ ^{une} constitution
 à l'acceptation immédiate du
 peuple. La nécessité d'établir des
 assemblées périodiques qui pussent
 changer cette constitution et de
 donner aussi au peuple un moyen
~~rapide~~ de ~~en~~ faire convoquer les
 assemblées lorsqu'il se voyait en
 liberté menacée, ou les droits violés
 par les pouvoirs existants,
 me parurent devoir être la
 base de la nouvelle organisation
 sociale.



L'idée suivante ~~de~~ d'organiser
 un moyen pour le peuple d'exprimer
 son vœu sur la nécessité d'une
 réforme quelconque tel que jamais
 une intervention ne fut nécessaire

[Faint, mostly illegible handwriting in the left margin, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

me paraissait aussi utile qu'elle
~~avait été jusqu'à présent~~
était en quelque sorte nouvelle
du moins pour la fois, grand
nombre.

Ce son - principalement les
revites que j'ai cherché à
^{regarder par un oeil}
~~suivre dans le~~ grand nombre
d'ouvrages.

Le pape royal de Paris fait
l'unité du corps législatif

L'assemblée constituante
se hâta d'établir une royauté
héréditaire, un droit inaliénable et
même sacré, un veto royal.
elle fut depuis la source de
l'abus et les autres droits
politiques de la qualité de
l'impolition.

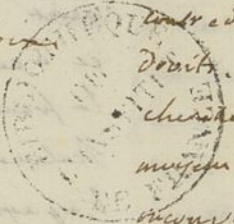
l'étais représenté aux de la
commune de Paris ~~lorsque~~
lorsque ^{cette} dernière loi fut
décrétée, et l'assemblée présentée
pour en ~~donner~~ au nom de la
^{l'assemblée} commune pour demander la
réforme de cette loi en mon
ouvrage. ~~Je~~ Je m'attachais
jusqu'à l'indivision les dangers et
l'abus l'obstacle. A l'époque
la révision ou détruit seulement
la loi du marc d'argent que des
Car. calculs ou sans rendre

2
H. Letourneur / rédacteur

Par exemple le développement
l'opinion que le pouvoir
exécutive devait être
absolument dépendant
de ces corps combattant
de celui dont la mode
d'action se faisait par
un acte pour dans une
convention antérieure
à qu'ami l'assemblée
constituante deux hommes
les ministres, la proposition
de même sur la formation
d'une liste d'éligibles dans
la quelle le roi seant
pouvait choisir ce qui
éloignait de l'assemblée
le danger de mauvais choix

mais on augmenta le lance
nécessaire pour être élu.
Je combattis cette disposition
nouvelle, je montrai que l'homme
opposé avait sur un territoire
quelconque une habitation soit en
propriété soit par locataire et
il ne peut être arbitrairement
renvoié d'un lieu y puis d'autre
de l'Etat. Ce principe a été
contacré équivalement par la
loi du 10 Aoust-1792.

L'opinion générale ne
permettait guère de s'élever
avec une liberté contre les
diverses prérogatives royales
qui ~~faisaient~~ ^{soyallaient} la partie de
principes Constitutionnels, et
contredisaient le desir d'un des
droits. Je me contentai de
chercher ce de proposer quelques
moyens d'en dominer les
inconveniens. H



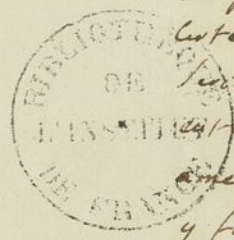
~~H. Letourneur était de quelques préjugés
contre la ville de Paris, je les
combattis et je fis que l'existence
d'une grande capitale était la
conséquence nécessaire de celle
d'un grand empire, et en même temps~~

que la révolution n'était pas
convenue à la propriété de
Paris, car on l'occupait d'y
à vendre Paris à ceux
aux départements, et de
faire deux ou trois
~~littérateurs~~ Parisiens
l'augmentation de pouvoir
royal.

~~Parisiens et parisiens~~
pour la propriété

J'avais rempli avec exactitude
les fonctions de représentant de
la commune et j'y étai
regardé comme un bon amis de
la liberté. Je n'avais eue que
deux reproches dans ~~une~~ ~~partie~~
(je ne parle point ici de ceux
des aristocrates) l'un d'avoir
écrit contre le pacte de famille,
et d'avoir par là voulu braver
la France et l'Espagne. J'avais dit
seulement que l'alliance avec
l'Espagne devait être conclue
si elle était utile, mais qu'il
fallait l'appuyer sur des bases
qui ne fussent pas une
violation perpétuelle de droit de
peuples, et j'avais tellement osé
que d'ajouter ^{à l'écriture} le pacte de famille
c'est en avoir dit plus en Robespierre

Puis élargis que l'Espagne
 doit des secours. Le second
 rapproche eût à avoir combattu
~~le système~~ ^{le système} du assignats. Je ne
 sais pour quelle raison les ^{hommes} assignats
 qui dominaient alors la portion la
 plus populaire de l'assemblée
 constituante, avaient fait d'une
 affaire de finance une
 question patriotique, ni comment
 ils avaient persuadé qu'on ne
 pouvait vendre les biens
 nationaux qu'en organisant
 le papier monnaie d'une
 certaine manière. Une discussion
 s'éleva entre les hommes qui
 considéraient ces objets comme
 appartenant à un bon système, et
 y faisaient intervenir les mouvements
 populaires, on est parvenu à
 faire triompher les premiers,
 mais on les vit dans la
 nécessité d'agir au hasard.
 On a gâté ce que l'établissement
 d'un papier monnaie ~~est~~ ^{est} l'établissement
 d'un papier monnaie par le vent des
 biens nationaux ~~gâté~~ ^{gâté} ~~comme~~
 devant absolument être. On a
 retardé le succès de vendre
 au lieu de les accélérer.



Handwritten text on the left page, written upside down. The text is mirrored and appears to be bleed-through from the reverse side of the page. It contains several lines of cursive script, including words like "l'année", "le", "de", "à", "par", "sur", "dans", "pour", "avec", "sans", "contre", "par", "sur", "dans", "pour", "avec", "sans", "contre".

Handwritten text on the right page, written upside down. The text is mirrored and appears to be bleed-through from the reverse side of the page. It contains several lines of cursive script, including words like "l'année", "le", "de", "à", "par", "sur", "dans", "pour", "avec", "sans", "contre", "par", "sur", "dans", "pour", "avec", "sans", "contre".

Ainsi j'ai pu sans doute me
 tromper dans ^{quelques parties} mon opinion, mais
 elle a pour objet ~~de~~ ^{avoir} de faciliter
 la vente ^{en} des biens nationaux, et
 surtout d'augmenter les rentrées.
 Ainsi ~~même~~ en m'élevant contre
 l'opinion ~~des~~ ^{de monnaie} populaire, je
 défendais encore la cause du
 peuple.

On organisa la Convention
 nationale, et ~~quelques amis de~~
~~la cause populaire~~ on me
 proposa d'y occuper une place.
 J'avais ~~à~~ publié un ouvrage
 destiné à prouver que ces



places devaient être ~~nommés~~
~~par~~ ^{conférés} par une élection
 populaire; et comme l'Assemblée
 nationale ~~était~~ ^{seule pouvait} ~~le~~ ~~faire~~

il s'en suivit un coup électoral
 agitant au nom de
~~par~~ ^{les} 83 départements, je
 désirais qu'elle fut chargée de
 l'élection. Elle eut le bonheur
 de donner la nomination au Roi.
 Ceux qui avaient le dessein
 de me voir un des ~~ses~~ ^{ses} collaborateurs
 suivirent les uns leur projet
~~to~~ ^{to} alors ~~des~~ ^{des} places paternelles
 de commencer enfin à faire donner
 les places à des amis de la

4 ~~de ces deux~~ ~~autres~~
une autre les autres que les
ministres pouvaient faire des
fond. de leurs départements.

liberté, les autres me voyaient
à donner des propos à défendre
le trésor public contre les
ministres. Les autres pouvaient
tromper cette dernière espérance,
et je suis parvenu non
sans quelque peine à obtenir
faire insérer dans le plan
d'organisation un article
qui avait pour eux les abus
ministériel par exemple

l'existence du ~~travaux~~ ~~travaux~~
par M. Lavoisier à l'hôtel de
la guerre, si l'on avait pu
plier les bureaux des
ministres à l'exécution de
cet article.

Il avait été impossible
et de faire ^{une} révolution
par un mouvement général
de la masse du peuple,
et d'établir une ~~une~~ ~~une~~
la liberté d'une manière même
imparfaite, sans ~~sans~~
~~probablement~~ sans
que les questions opinions
populaires s'y fussent
discutées par le peuple même.
Il devait y valoir de
l'annonce de son organisation

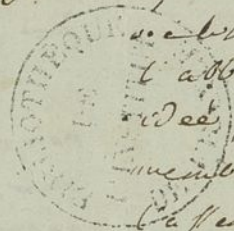
~~et des intriguans~~ ~~devaient~~
 ce un moyen facile pour
 des intriguans d'acquiescer
 de la puissance et l'altérer
 la pensée ignorante du
 peuple par l'usage de leur
 des principes. Il se
 forme donc un parti
 des royaumes d'atouts d'un
 autre côté les nobles
 les riches qui s'étaient d'abord
 unis au peuple de bonne
 foi se voient avec peine
 confondus avec lui; et avec
 inquieté de ses mouvements.
 Ils devaient chercher à
 rétablir la veue de la loi;
 et il devait se former par
 un parti d'hommes
 qui tous l'apparence de
 cela pour la loi pour
 la peinte pour la mentation
 de l'ordre chercher à en
 détourner l'esprit public
 pour le peuple, en a la
 tenir dans ^{un nom de la loi} ~~une sorte~~
 d'opposition le dépendance
 de ceux à qui ^{les} à autorités
 et renouvellement de leur
 être confies. Il est difficile
 qu'il ne se forme ~~un parti~~
 Il se forme donc un parti
 d'hypocrite de modération
 de l'agitation



Tout homme qui n'est
pas sans lacunes, et
qui donc le palatisme faisait
~~pas une~~ mais nouve, devait
être haut également les
deux systèmes, et se
séparer de ces deux parties.
~~Une~~ ce que je fis, je me
séparai des Jacobins lorsque
je les vis les costumes des
épouges factices, je essayai
d'avoir des ^{habits} ~~relations~~ ^{habits} ~~relations~~ ^{habits}
relatives à ces affaires multiples
avec ce qu'on appelle le
ministère de la noblesse, et
je devins l'objet de leur
haine commune.

Telle était ma ^{position} ~~situation~~
vers le mois de mai 1791.
Je m'aperçus alors ce que
n'était pas le seul, que ~~ce~~ ce
mélange de chevaliers de ces
deux factions, il le voulait
~~un~~ un complet contre la
liberté. Quel était ce complet
je l'ignorais; mais les
facteurs perdirent leur ascendant
sur les Jacobins, mais cette
société se fermait un nouveau
véritablement plusieurs hommes
dévoués à la liberté, mais
l'orgueil qui lierement était
un esprit vraiment populaire
était-là le peuple des
peuple, et je m'y réunis.

l'imaginer alors qu'il seroit
 possible de former une assemblée
 nombreuse de citoyens qui
 consentant entre eux de ne
 jamais souffrir la violence
 d'aucune détermination honteuse
 quelconque, ni la moindre atteinte
 au centre du corps législatif
 de leur accord d'un côté les
 esprits de ceux qui sollicitent
 de verser leur la noblesse et
 de faire venir une seconde
 chambre, ~~et de l'autre~~
 tandis que d'autre côté
 les adhérents nombreux à ces
 principes calmarais le peuple
 qui en agitait pour la création d'un
^{en lui imposant} ~~libre~~ les projets, M.
 l'abbé Lyes approuva cette
 idée, et comme alors quelques
 membres très populaires de
 l'Assemblée constamment avaient
^{le projet} d'une division du corps
 législatif en deux sections qui
 délibéreraient séparément
 quelquefois mais qui en cas
 de division onto a reculé d'opinion
 la réunir pour délibérer
 et prononcer ensemble, il
 vint qu'il falloit ne pas
 confondre cette institution avec
 celles qui existent ailleurs.



X

ce d'ouïr par d'oposer cette idée
tout juste la partie de
la déclaration relative ~~à~~
~~forme~~ ~~de~~ ~~attachée~~ à cette
unité, Les deux parties se
~~l'élevèrent~~ ^{l'élevèrent} ~~contre~~ ~~lui~~ ~~avec~~
~~une~~ ~~force~~ ~~égale~~ ~~donc~~ ~~il~~ ~~était~~
difficile de devenir la cause
aucune de savoir qu'ils
leurs chefs s'élevèrent ^{dés} ~~l'élevèrent~~ ~~coalisés~~
et à l'attitude que, un mouvement
pour déclarer cette occasion
funeste à la liberté.

Le Roi prit, la fuite, et cette
réconciliation qui ~~était~~ ^{se déclara} la veille aurait
paru le fruit d'une exigence,
fut regardé comme un sacrifice
fait au salut public.
~~La~~ ^{la} ~~fuite~~ ^{du Roi} ~~me~~ ~~parut~~ ~~avoir~~
rompu tous les liens qui pouvaient
unir encore Louis XVI la
nation à Louis XVI, comme
cause de tous les individus et
sacros que le tiers était venu
si je pouvais sans craindre
de diviser les amis de la
révolution en ~~partis~~ dans toute
leur étendue mes opinions sur la
royauté. Je le fis dans un
discours lu publiquement au
Cercle Social, et imprimé par
ordre de cette Société nombreuses,



L'Assemblée nationale Considérant
 les abus qui peuvent naître,
 dans l'administration de la liste
 civique, et qui n'ont été jusqu'ici rendus
 aucun compte, et d'où il
 résulte qu'il est nécessaire d'arrêter
 promptement le cours de ces abus.
 Décrète qu'il y a urgence
 L'Assemblée etc.

*Voilà de l'écriture
 pour les registres
 de la liste civique
 sur papier
 millimétré*

4 livres registres

1. Il sera établi un mode de
 Comptabilité pour la liste civique
 2. L'administrateur de la
 liste de cette liste devra
 tenir de présenter ~~les~~
 ses comptes annuels de la
 liste civile à la
 Commission des registres à
 compter du 1^{er} ~~Jan~~ Juin
 1901.

3. Il ne sera pas
 tenue de compte sur la liste
 civile, que l'article précédent
 n'ait été exécuté, et que les
 commissaires de la
 liste civile n'aient rendu ^{compte}
 l'Assemblée nationale ~~un compte~~
 de l'état de ses registres.

4. Pourvu cependant les
commisaires de la trésorerie
payer à l'^{historique} administrateur de
la liste civile, sur des
ordonnances de l'adm^e du
Roi contre signées par
l'administrateur des comptes,
pour les dépenses nécessaires
en sa conformité aux lois
établies pour les dépenses
publiques et notamment
à l'art

de la loi sur l'organisation
de la trésorerie nationale.

~~Il faut l'égalité pour les hommes~~
 soit de l'ignorance
 des principes de l'ordre social



Dans un discours que je tenais à
 l'Assemblée nationale je proposai

Il refutai les vaines objections
 contre l'existence d'une grande
 république, qui se pe répétait
 avec tant de complaisance
 dans toutes les monarchies.
 Il y montrai que toutes ces
 objections trane toute leur
 force, soit de l'inégalité entre
 les citoyens, soit de la difficulté
 de peuler à la fois à une
 nation entière ne pouvaient
 s'appliquer à un peuple où
 ou ces principes sont établis
 par une déclaration des droits,
 où l'inégalité est proscrite
 l'égalité est la première base
 de toutes les loix, ou par
 lors la découverte de l'imprimerie
 ou a un moyen sûr de parler
 à la fois
 aux hommes dispersés,
 comme si sur une terre
 immense.

Je proposai à ses membres de
 l'Assemblée constituante de
 suspendre la liste civile, cette
 liste fut rejetée de même.
 Je m'avisai de proposer
 à prouver que déjà on
 avai pris son parti sur la
 conservation du trone et qu'on ne
 voulait peire aucun moyen
 de veuille.

On m'accusa d'ingratitude
comme s'il eût permis de
saurir par son devoir de Citoyen
à des obligations particulières,
comme si pour avoir reçu des
places d'un Roi fidèle à la loi,
on n'était obligé de défendre
la cause d'un Roi parjure.

Un jury d'ordonner la cause
et l'immortalité des Rois, et la
nécessité de conserver et faire
la royauté, m'interdit
quelque chose dans leurs opinions,
et ~~me~~ trouvaient excessivement
ridicule qu'un homme de
48 ans qui avait eu plusieurs
heures politiques depuis 20 ans, et
y avait appliqué le calcul,
eut un avis sur la question de
la guerre.

M. de Lafayette se leva pour déclarer
qu'il était de l'avis d'un de ces
discours. J'étais son ami avant la
révolution, je l'avais ^{eu} longtemps aimé
de la liberté; mais je le vis
avec peine. Depuis les premiers
de 1790 je le vis diriger par des
extrêmes de toute espèce, ~~avec~~
~~comme~~ ~~forme~~ un parti; ~~le~~
~~me~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~de~~ ~~un~~ ~~parti~~
~~je~~ ~~voudrais~~ ~~je~~ ~~mettre~~ ~~à~~ ~~la~~
tête d'un parti ^{en} agissant avec
tous les autres, mener à la fin
des projets différents,

1° Dans l'Assemblée Constituante

[Faint, mostly illegible handwritten text on the left side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

par le service de l'Assemblée
 vouloir gouverner la cour par le
 tromper, en la ^{en négligence} service de l'influence
 service de la cour pour gouverner
 l'Assemblée, en par être conduite
 l'Assemblée pour la réputation
 de probité, ~~ne se u acquies~~
 de talent de dévouement à la
 cause du peuple, et se tromper
 lui même et tromper les autres
 par ce qu'on voit en la population
 apparente et ne l'apparence pas
 du changement de l'opinion publique
 la Fayette faisait proposition de
 faire le Roi, qui n'a pour en au
 de voter pour la ^{et la} ~~constitution~~ de
 Louis XVI je t'avais vu dire
 avec moi ce plus d'opinion m'indes
 pleitairaris de Thomas Paine
 plus le ridicule de la royauté
 héréditaire, sans doute il
 pouvait avoir quelque de
 la conserver en France en France,
 une union de Courne (vi) et
 toujours exultable, mais devant il
 faire valloir par des hommes qui
 lui approuvaient une opinion
 qui était anti la France.
 Pour pouvoir il de plus tout
 a usage de de par tel an ^{d'un} Roi
 b'entendu par ce que le Roi avait



vole les sermons, et l'agaxt
par la suite expulsa lui-même
à la fureur populaire, n'avoit
forcé à recevoir le secours
humiliaire de ses ennemis
ennemis de la république ? Comment
un républicain pourroit-il se
mettre à la tête d'une
persécution contre les républicains ?
Je lui écrivis le 17 juillet 1792.

Depuis 12 ans vous êtes
compté parmi les défenseurs de
la liberté, si vous ne changez de
conduite encore quelques jours
et vous serez compté parmi

les oppresseurs. Le bon même
me prophétie fut accomplie et
je n'ai pas vu depuis.

La place que j'avais à la
tribune n'était pas soustraite
à la dépendance des pouvoirs
exécutif, ce la constitution
n'allant pas aller la liberté
entre un Roi et ses ministres
si les moments qui en élouent les
ennemis, pour que l'on put regarder la
^{Assemblée} nationale comme une
législature ordinaire, je devais dire

je perdais l'espérance de servir
 mon pays dans une place
 d'administration, de lui et
 soutenu ailleurs, la cause de
 la révolution, c'est-à-dire celle
 d'une liberté réelle, celle de
 l'égalité.

Je fus nommé malgré les
 efforts du ministère, le
 président de l'assemblée constituante
 qui lui était alors dévouée;
 malgré les lettres que le tiers
 état commandait contre moi;
 malgré la crainte qu'on cherchait
 à insinuer de prétendus projets
 d'établir une république et de
 détruire la constitution par une
 révolution nouvelle.



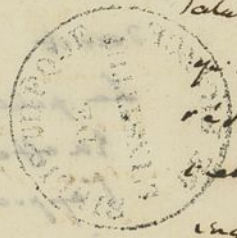
Je jurai de maintenir cette
 constitution de tout mon pouvoir
 et j'ai été fidèle à mon
 serment. Mais c'était de la
 constitution telle que je l'entendais
 et non de la constitution
 interprétée sur une le système
 des ministres que je
 j'avais juré de maintenir.
 Je n'avais pas ~~fait~~ de
 la maintenir dans le cas

A non plus

ou des vœux indépendans
De ma volonté & d'après
cette constitution incompatible
avec la liberté & le salut
De l'empire, comme je
n'avais ^{promis} d'être fidèle au
Roi qui eût eu que lui-même
gardé ses sermens &
que cette fidélité au
premier Magistrat ne
ferait pas un appui à une
cette que je devais à
la nation. Auveneur le
serment eût été contradictoire
quel eût ^{donc} été le serment
c'était d'abord celui
de ne proposer aucune
loi, aucune mesure
contraire à la constitution
prise dans la leur les plus
favorable à la liberté.
C'est en quoi de faire
tous ~~les~~ ^{mes} efforts pour
prévenir les vœux qui
favoraient à l'encaissement

au ~~de~~ moins et-avoir dans
l'esprit Louis que l'observation
littérale en serait devenue
impossible.

Tel a été constamment
le principe de ma conduite,
quel était le vice radical et l'essentiel de
la constitution c'était la nécessité
de la sanction royale, ~~non~~
pour les ^{décrets} ~~actes~~ du corps
legislatif qui prononceraient sur
des matières essentielles au
salut public, sur des questions
qu'il fallait absolument
répondre. Quelle était la cause
de ~~ce~~ ~~trouble~~ cette
inquiétude générale, de ces
troubles ou de ces troubles dans
un grand nombre de départements,
c'était la conviction intime
que la Roi était secrettement
d'accord avec la noblesse
ennemie ou intrigante, et avec
les prêtres fanatiques pour
l'obtenir à leur tour le ~~trouble~~ *



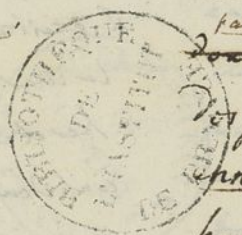
voula ce que vous de la lecture
* ~~et~~ ~~pas~~ ~~de~~ ~~long~~ ~~que~~
de l'assemblée la ~~constitution~~ la ~~se~~ ~~de~~ ~~par~~
je dis ce mot ~~form~~ ~~de~~ ~~quel~~ ~~de~~ ~~quel~~
la France sera tranquille quand
Roi et les ministres la
voudront.

Le premier secret du corps
legislatif réglait la cérémonie
~~relative~~ à l'égard du Roi.
Celui que proposa M. Lenthou
était conforme ^{à l'esprit} ~~aux principes~~
de la constitution, & le Dignité des
royautés aux deux peuples libres.
Il fut adopté à une très grande
plurauté. Si le ministère ne
voulait réellement maintenir
la constitution, si même avec
en la plus facile idée d'un
gouvernement populaire, le
desert le trouvait mieux que
la politique la plus adroite,
la offre le voir en
l'approuver au dit
donner une sorte de gage
de son adhésion aux
principes de la liberté &
d'une constitution représentative
ou en place au contraire
la mensonge et l'intrigue
pour faire rapporter le
desert dit la lendemain.

Il est en résultat deux
 cotéquences évidentes L'une que
 l'Assemblée n'avait pas une
 majorité formée en faveur de
 la liberté, l'autre que le Roi
 cherchait à l'influencer
 par des moyens la corruption et
 l'imposture.

On l'occupa ensuite des
 mesures à prendre contre les
 émigrés, j'en proposai qui étaient
 compatibles avec la justice et
 qui tendaient à convertir
 en simples voyageurs ^{les} ~~ceux qui~~
~~par des~~ ~~de plus~~ ~~severes~~
~~ou pour~~ ~~autres~~ ~~chemins~~ ~~ou~~ ~~en~~ ~~en~~ ~~en~~
~~les~~ ~~prohibitions~~ ~~pourraient~~ ~~faire~~ ~~des~~
 ennemis. Le projet fut rejeté avec
 humeur après avoir été applaudi,
 et ~~proposé~~ ~~par~~ ~~la~~
 majorité alors qu'il se forma
 dans l'Assemblée un parti
 populaire plus passionné
 qui éclaira, qui souffrait la
 liberté contre le Roi, mais qui
 n'avait pas son rôle même sur
 l'un des moyens propres à
 la sauver.

Il qui n'avait pas encore
 pris une résolution formelle
 de combattre leur parti.



[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

On fit contre les émigrés un
decret ^{et surtout} ~~sur~~ mal entendu,
le Roi refusa le sanction, et ce
donna les motifs par une
proclamation injurieuse et
l'assemblée, un décret relatif aux
troubles religieux eut le même
sort et le refus de sanction fut
prouvé par une adresse de
directeurs de Paris. ^{Après} depuis
commencement ~~à Paris~~ ^{Paris} que
les directeurs de départements, que les
tribunaux approuvèrent avec
généralité le refus du ministère
dans cette guerre qu'il déclara
au pouvoir législatif; ce qu'aurait
il existait deux conspirations de
la main contre la liberté; l'une plus
secrète qui se tramait par les
confidés du Roi avec les Princes
émigrés et les puissances étrangères,
l'autre divulguée par le ~~ministère~~
l'assemblée constituante et
qui tendait à faire servir
la constitution à l'avilissement
du pouvoir royal et à la destruction
de la liberté.

Le jour a paru pour voir ce
tous que M. Necker entra
dans le ministère, je le
connaissais pour un homme

J'espérai, et je ne croyais pas
qu'il put se remettre à
n'être que le complice des
dupes, du lellart, des Kerbrand
et l'instrument de la coalition.
Je causai avec lui, et me
parut avoir des idées assez justes
sur les véritables intérêts du
Roi, qui devait chercher à regagner
la confiance du peuple, et
gouverner ~~de~~ conformément au
vœu de la majorité de l'Assemblée.
Mais j'entendais la majorité telle
qu'il fallait que cette majorité ~~se~~
^{s'établît} ~~formât~~ d'elle-même, qu'il fallait
bien se garder de chercher à
en ~~être~~ former une par des
clubs de feuillants, par des
naviges de ballon, par des
envois moins par la liste civile.
Je ~~me~~ j'entendais qu'il fallait
suivre l'exemple ~~un~~ des
Ministres anglais depuis le règne
de George II, mais celui du
ministre anglais Lord Guillaume,
parce que ce n'était ^{pas} à la majorité
de l'Assemblée comme pouvoir qu'il
fallait ~~être~~ mais à la majorité de
l'Assemblée comme intermédiaire d'un
vœu national.



F. Drouot. Leurs vœux
mouvement révolutionnaire
Drouot encore.

Le jour que M. Harboure
ne fut pas de ce avis, lorsqu'il
n'est pas d'avis le content alle
d'influence pour le jour, ~~elle~~
~~soit les efforts~~ l'exercice ce plan
il se voutit qu'a obtenu pour les
vues une majorité chevalante
formée d'une portion du parti
populaire, et d'une portion du
parti ministériel. Le projet
principal était de dispenser les
amis de ~~de~~ ce de de l'œuvre
peut-être un des principaux - luy et le
d'office entre le ministère. Le
Roi et le conseil pour en approuver
~~cette~~ ~~ou~~ ce projet prend en quelque
leur leur ~~langage~~ ^{langage} ~~cont~~ le
s'approche de celui de son avis la
la liberté. Le mariage au Roi et M. d'Aublane
29 x ^{les} que j'avais rédigé, et
notamment le sermon du 14 Janvier
proposé par M. Guadet, ~~sur~~
~~une~~ ~~manière~~ avaient mortifié
dans l'assemblée une sorte
d'unanimité ou de moins de
majorité alle forte pour en
imposer aux ennemis de
la nation.

Mais bientôt le conseil
~~se~~ abandonna une marche
 quitte d'avoir pour suivre
 un moment dans le cas de
^{droit} le demander, le cas de l'obéissance
~~à l'aid d'une~~ et fut une
 fautive promise de disperser les
 émigrés, tout tomba dans la
 la longueur, ce L'on proposa
 pour renvoyer M. Narbonne
~~du premier moment en l'air~~
~~par~~ ~~est~~ d'un moment en
 il ne se changea ~~pas~~
~~cy~~ ~~ans~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~une~~ ~~portion~~
 de paroles de l'assemblée
~~une~~ ~~par~~ ~~à~~ ~~en~~ ~~un~~ ~~que~~
~~se~~ ~~est~~ ~~de~~ ~~ne~~ ~~peut~~ ~~pas~~ ~~de~~
 pour en par devant on avait fait
 venir de veaux une longue
 dépêche ou leopold avait l'air
 de révoquer de mauvaises intentions
 pour la France qu'en haine des
 jacobins, où il attendait que
 le Roi et la sacre partie de
 la nation française étaient
 de son avis, où les paroles
 de l'assemblée nationale, et il les
^{qu'on} ^{attacha}
~~les~~ ~~en~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~liberté~~ ~~peuple~~
 présentes et comme une



troupe de factieux. On ~~attendoit~~
Cela ~~est~~ d'ordre peu fait
entre le p^{re}mier du cabinet de
vienne, et les discours des
partisans du Ministère
insinuaient d'autant ^{plus} qu'il substituait
une alliance entre la Prusse
et l'Autriche uniquement
designé pour violer la liberté
du peuple français, que cette
alliance n'avait été conclue
et que le ministère en refusant
par son obstination
de ~~liberté~~ à maintenir le Ministère
le traité fait en 1748
travaillait avec le maître d'Autriche,
ce ne faisant aucun effort
pour se former une alliance
Prusse, ~~ou~~ par la négligence
à former une alliance avec la
Prusse dans les moments où elle
était possible on est de guerre
avec ~~l'empereur~~ l'Autriche, par l'inaction
par la voir et chercher par le
moyen de l'Angleterre et rompre
les premiers liens de ces deux
puissances ne serait évidemment
qu'il suivait dans les
négociations son système toujours
une alliance de peuple favorable
aux intérêts et parer de la
famille royale

Le ministre des affaires étrangères
 fut saisi de l'accusation, le
 conseil renouvelé en cette même
 forme. D'hommes soit quelques
 uns ennemis de la liberté
 et d'autres passagers pour l'être.
 L'empereur ~~est~~ vint de
 nouveau, son successeur profitant de
 l'explosion ~~de~~ lui les intentions
 regardées par ses injures contre
 les jacobins, annonça qu'il
 ne reviendrait pas à la ligue
 offensive contre les droits du
 peuple français, ^{et} parle de
 griefs que ne pourrions se
 rendre qu'après avoir eue
 la force en armes. Le traité
 fut alors d'avis de commencer
 la guerre, le Roi le quoiqu'il
 en eut été de la vie
 On en a fait une
 patrie de reproches severes.
 Je répondrai par moi que
 je ne ~~te~~ desirais pas, ^{la garde} que j'aurais
 voulu pouvoir l'obtenir, Mais
 que je ~~ne~~ ne pouvois il est
 évident que la voir de Hongrie
 en la diffuser que pour la
 donner tel que de faire les



X qu'entra le cou ne
pouvait point ni acheter ni culti
vement
de vaincre le nation pour
des préparatifs ~~travaux~~ de
préparatifs, ^{l'achat} ni la traiter
avec impunité si entières

préparatifs, que pour la
nature de ~~ce~~ gouvernement
la nouvellement établi, les
notre les armes tant ce faibles
pour que le guerre ne
Je aié par ce faire, que
toutes les habetous managées
dans nos trouper ^{dans} et nos
villes et lates avec au moment
se l'ennemi nous attaquera
avec toutes les forces, & que
Du moins X en nous declarant
sur le champ le ¹⁰ la mauvaise
volonté de le cou nous
impechait - d'avoir des
avantages en tout de pouvoir
~~propres~~ protéger et défendre
l'intervalle des provinces
Belges. Du moins elle ne
nous impechait pas de
nous mettre dans ^{un} secret
de faire impudant X
l'ennemi à prouvé
la justice de ses idées
car si le guerre n'eut pas été
declarée l'ennemi en ordonnant par
nous avec en France le
10 Mars et alors il n'eut
prouvé ~~pas~~ et que les
affaires sans doute, de au avec
nullas, ~~et de attes dans~~
~~et de attes dans~~ et au avec au avec
général de l'ennemi que
la nous avec le mariage et le faire

9

C'est donc en détestant la
 qu'on a que j'ai voté pour
 la délation. C'est parce qu'elle
 était le seul moyen de
 dénoncer les complots d'une
 leur conspiratrice, les
 patriotes qui ^{souvent} avaient
 de combattre les ennemis
 étrangers ou ont dénoncé
 la trahison d'un Roi que le
 traitant ne voyaient pas
 que cette trahison ^{de} se frapperait
 alors les regards, ~~qu'elle~~ d'une
^{très} faible position des citoyens
 qu'en agissant d'après des
 braves, ^{qui ne pouvaient encores}
~~qu'ils ne pouvaient~~
 apprenant sur des faits constants
^{ou} ils virent qu'il était de perdre la
 cause de la liberté, ~~qu'ils~~
~~la repoussèrent~~ la que
 l'Assemblée avait bien éloignée
 d'avoir le moindre ferme-
 tement qui aurait été nécessaire
 pour arrêter ou mettre au grand
 jour les ^{complots} ~~trahisons~~ de la cour.
 S'il y avait dans l'Assemblée une
 majorité constante ~~en faveur de~~
~~la liberté~~
 en faveur des moyens d'affirmer la
 liberté, de maintenir les ^{lois} ~~lois~~
 appelés constitutionnels, de mettre le

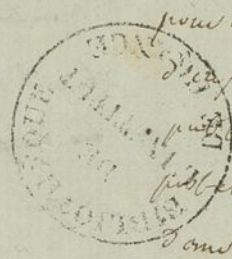


~~note à xxx~~

france a l'abbé Dubroulle
domestiques et des ~~autres~~
attaques étrangères, alors
sans doute il n'en eut
fallu déclencher la guerre.

D'ailleurs on avait en Madelle
d'engager le Roi a ^{quand même}
a le proposer comme médiateur
ven de son accord, repren
aurait été
alors ~~était~~ dans la détermination
de s'opposer à toute
possibilité de ^{comme} par ^{un} autre
moyen de proposer que le Roi et
surtout d'accord avec les
ennemis ^{en un mot} que l'assemblée
deut faire que ^{demande} ~~l'assemblée~~ des
réponses positives a l'engagement
le plus en son fils, on n'avait
amené au point de ne pouvoir
voter pour la guerre sans
être accusé de précipitation
de ne pouvoir le voter sans
trouver compromettre la fidélité
de l'un tandis que le Roi
pouvait sur une telle
donner la déclaration de
guerre comme une preuve de la
bonne foi, ou soutenir qu'il
y avait été forcé par les circonstances.

La lettre que le Roi avoit écrite
 en commençant un autre avec ces paroles
 annonçant qu'il l'avoit choisi
 malgré lui, et sans lui accorder
 la confiance. Il étoit sous
 évidence qu'on ne perdait pas à le
 voir l'espérance de trahir. Le
 comte alors se pencha vers
 tout qui il fallait proposer de
 le ministère pour faire passer
 quelques lois utiles et propres à
 diminuer du moins les moyens
 de nuire que le constituant
 avoit donnés au Roi. On le
 pouvoit en lui dans une espèce
 de système sur les lois
 publiques et sur le régime des
 finances. On le pouvoit en
 somme dire la liste civile que
 l'assemblée constituante e avoit
 pour très-bien établie et que
 l'assemblée actuelle avoit dérangé
 la constitution bien entendue
 l'obligation et le droit de fixer.
 Il fut impossible d'obtenir une
 sanction de l'assemblée sur les
 premiers objets et sur le second
 on se contenta d'en renvoyer
 à la commission extraordinaire
 de même que la résolution du 10. Août



~~et fut~~ arriva lorsque
même cette question
été portée à l'assemblée.

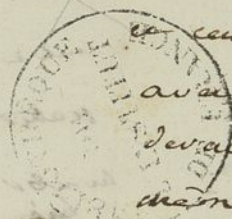
Le ministre de la guerre
voicinement patriote instruit
du mauvais état de nos
armes, et de l'opinion d'intrigue
répandue dans ces armées,
de propos formés d'aller donner
sous le nom de Roi aux chefs de
la coalition, consultant des
lois qui on ^{l'essai} ~~l'essai~~ d'aller
Strasbourg jusqu'à Lille pour
lier à la même faction
~~les corps~~ les deux
corps administratifs, des efforts
que l'on faisait à Paris pour
4 réunir à la bourgeoisie
et une portion de la garde
nationale, proposa de former
sur un point de Paris
un camp ~~de~~ de vingt mille
gardes nationales
~~pour~~ ~~sur un point de Paris~~
destiné à la défense de l'intérieur
1. les invasions y pénétration, et
recevoir pour les y former avec

manœuvres militaires les
 bataillons que les Département
 envoient aux armes
 enfin à maintenir la
 tranquillité dans l'intérieur.
 Il fallut que le projet fut
 bien bon car les conseillers
 secrets du Roi, le parti
 de la coalition, et les
 agitateurs ne peurent en un mot
 pour les ennemis de la patrie la
 recevoir contre ce plan. Et
 le Roi vetoa le décret qui
 l'avait adopté, et le ministre
 fut renvoyé avec MM. Clavier
 et Roland. qui leur récompense
 fut le nom de trois ministres
 patriotes pour qui leur ~~se~~
 fut donné par le peuple comme
 par l'assemblée et qui leur se
 cito.

La coalition donna
 au Roi un ministre de secrets
 et il fut prouvé pour tous les
 hommes un peu provocans

qu'il n'y avait plus de ressource
que dans une révolution nouvelle
ou un ~~changement~~ mouvement
qui ferait le Roi se charger
de conduire ou à la tête sans
retenir les rênes du gouvernement
et les ministres populaires,
C'est dans ces circonstances
qui arriva l'affaire du 20
juin, ~~sur le coucher de~~
~~soit pour~~ Les ministres de
même le regardent comme une
excellente occasion de calomnier la
peuple de Paris, de rendre les
Jacobins odieux, de discréditer le
Pétion
~~maréchal de Paris~~, de donner de
la force à la conspiration des
corps administratifs, et de
agir en conséquence
On m'a reproché beaucoup
d'avoir été favorable aux
Juntas de Chateaubault, d'avoir
voté pour l'amnistie, d'avoir
d'avoir parlé de événement du
20 juin dans le jour du peuple
d'avoir approuvé le maréchal de Paris

Mes motifs étaient bien simples,
 j'ai été d'avis ^{d'admettre} ~~de recevoir~~ les
 Suisses de chateaufort ~~avec~~
 honneur & la somme de
 l'assemblée, parce que j'agis
 la forme ^{de la multitude réelle, et à volonté} de leur ~~peuement~~
 on pouvait et par conséquent
 devoit les regarder comme des
 hommes ^{seulement} ~~seuls~~ ceux qui n'avaient
 pas été condamnés à mort,
 j'ai été d'avis de l'amnistie
 d'assigner parce que j'aurais que
 les ~~est~~ hommes qui ^{ont} ~~avaient~~ avaient
 contribué à la mort de Lécuyer,
^{l'avaient} ceux qui l'ont ~~vu~~ vu
 avaient une de barbarie
 dévotion à le traiter de
 même, parce que je
 regardais d'ailleurs les
 horreurs d'assigner comme la
 suite de cette répugnance
 du ministère français
 à détruire le tyran de la
 contre-révolution qui se
 traînait dans les départements
 méridionaux



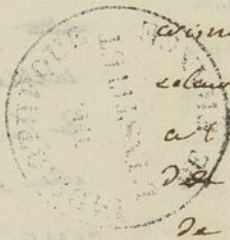
(Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)

Quant aux événements de
20 Juin eux mêmes à
regarder les Noirs comme
des hommes, ne pouvant
douter de la justice des
souffrances et des mécontentemens
du peuple, sur des préparatifs
et sur les ^{certains} des préparatifs
qu'on avait faits envers cette
troupe de citoyens mal armés et
malés de femmes et d'enfants,
il s'écrit impossible de
voir dans ces événements
autre chose que les effets
naturels d'un rassemblement
d'un grand nombre de hommes
d'hommes, de mœurs grossières,
habitués à des mouvemens
brusques, à des cris, à des
expressions un langage
energique mais grossier
~~et~~ - ~~de~~ ~~par~~ ~~les~~
expressions injurieuses et
poussées du langage et une foule
de prodiges même sans qu'on y attache
leur sens réel.

à la plupart sans instruction

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

La persécution - contre la
meuse de Paris qui avait
épargné le sang des Citoyens,
ce pravaient voulu enlever
les membres de l'Assemblée les
désordres qui avaient pu
se commettre au châteaun,
les colonnes repandues avec
affectation dans la France
entière contre le peuple de
Paris, l'usage qu'on voulait
faire de cette journée pour
une exaltation d'une instruction
originelle les patriotes les plus
colérés ou les plus fermes
à l'égard de la tyrannie,
de faux témoins, de juges
de faux complaisans &c &c
m'avaient indigné, cependant
comme j'étais sur la liste
quoiqu'on fût parfaitement
enchaîné comme j'étais
étranger à tous les événements
de ce genre, j'ai moins de
biens dans cette occasion que
dans celle où l'on avait
imaginé de servir une
patrie



entre de la ^{perfidie} ~~refuge~~
judiciaire comme trouva
mes collègues dont j'étais
alors à ma place dans
l'opinion publique à
laquelle le cour se
soumettait toujours et
précisément ~~en~~ pour ~~recueillir~~
~~pour~~ ~~me~~ par trop nombreux
la violation ~~de~~
la loi de contentieux à
l'établissement d'un corps
intermédiaire de gardes nationales.
Mais si d'un côté elle rendit
cette précaution presque
inutile à la défense esbiveuse
à force de braver ^{l'autorité} ~~elle~~ ~~se~~ ~~fit~~ ~~elle~~ ~~même~~ ~~dans~~ ~~le~~
pièce la plus dangereuse
les fédérés autour d'être
choisis ^{d'après le peu d'anni} ~~plus~~ ~~de~~ ~~l'âge~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~vie~~
de l'Assemblée nationale et du Roi
pour former un camp entre
Paris et la frontière, furent
enviés d'abord à Paris sans
l'équitation légale, le ministre
enviait aux administrations de
département pour arrêter leur
marche même par la force

[Faint, mostly illegible handwriting on the left side of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

Un décret de l'Assemblée prévint,
Steuilla le germe de guerre civile,
mais les fédérés ~~avaient été~~
~~et~~ se trouvaient ~~ne~~ naturellement
composés presque uniquement des
^{les plus} s'amis ardens de la liberté des hommes
les plus disposés ^{aux mesures extrêmes} populaires
à se livrer à Paris nous occupé de
~~aller~~ défendre les frontières, que d'y de
vester pour surveiller le complot de
chateau



~~Les journaux placés contre~~
l'ont annoncé une crise
violente, le mot de deschaume
du Roi et commençait à se
montra dans de adresses à
l'Assemblée, et il était tenu
qu'elle se ~~préparait~~ prit des
mesures efficaces ou pour prévenir
une révolution qui se préparait, ou
pour la diriger si elle ~~provenait~~
devenait inévitable.

Le cours qu'il serait possible
de la prévenir en adoptant
un plan, qui consistait dans
~~une sorte de~~ ^à faire une
déclaration au Roi dans laquelle
~~elle~~ ^{l'Assemblée} déclarerait que la conduite
annonçait une commission
compatible avec les engagements
des Rois alliés de la France,
il tombait dans le cas ou la

constitution avait prononcée
l'abdication proclamée. Cet
aveu tellement solennel ne pouvait
être que toutes les convenances
en ce même tems, il était parvenu
à fixer sur cette question
l'attention du peuple, à lui
montrer quel pouvait être le
résultat de l'Assemblée nationale
le moyen de sauver le pays,
ce ~~qui~~ ^{alors} était le seul qui remède
qui put calmer ses agitations.

2^e Je ~~proposais~~ proposais ensuite
un certain nombre de
décrets qui s'ils avaient
obtenu la sanction auraient
ôté au Roi le moyen de
nuire, auraient donné à
l'Assemblée ce qu'il agit
efficacement pour le salut
public, et ^{en} même tems que
s'ils n'avaient ~~pas été~~ rejetés
le refus de la sanction aurait
provoqué d'une manière ~~plus~~
si ce n'est ~~plus~~ les intentions
pures de le voir que
l'Assemblée avait pu ~~et~~
compter sur l'attachement général

Principe
Déclaration pour la mesure

insurrectionnelles qu'elle aurait
alors été forcée de prendre.

Par l'un de ces décrets
sur les agents départementaux
du trésor public et sur
à la nomination ~~provisoire~~
d'électeurs populaires, et
des tribunaux par l'Assemblée
nationale seule, l'administration
des postes était absolument
soumise à l'influence de
ministère. Par un autre
l'Assemblée dans le cas où elle
aurait déclaré la tranquillité
interne était menacée, se voyait
l'usage investie du pouvoir
suspendre tout le fonctionnement
public même le ministère et
les généraux, de soumettre les
classe d'hommes suspects à la
déportation ou à la restriction,
de les corps législatif
administratifs ^{ainsi qu'en} ~~placés~~ celui
d'en l'attirer des personnes
provenant de l'opposition
comme l'état, les décrets
incluses argent



Tel est l'esprit avec lequel
le peuple de ce pays
sous la conduite de
de l'école corvée, qui lui
est ~~devenue~~ des ~~travaux~~
cette barrière de vant que ~~peut-on~~ ~~à~~ ~~arriver~~ ~~les~~
cette inscription de ~~énergie~~
on brise les fers d'un tyran
ou ~~voilà~~ un temple ~~vain~~,
tout ~~ou~~ ~~montrant~~ ~~à~~ ~~quelqu'un~~
à tout ~~homme~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~royauté~~
~~une~~ ~~de~~ ~~par~~ ~~quelque~~ ~~si~~ ~~class~~
ne ~~par~~ ~~un~~ ~~peu~~ ~~par~~ ~~les~~ ~~yeux~~ ~~que~~
~~plus~~ ~~certainement~~ ~~quelque~~
l'expliquer sera terrible

d'ailleurs ~~nécessaire~~ ~~à~~ la
sécurité publique ~~de~~ ~~avant~~ ~~de~~
acceptés ou ~~rapportés~~ ~~dans~~ ~~un~~ ~~cas~~
trois ~~ou~~ ~~quatre~~ ~~semaines~~, quelques
autres ~~précautions~~ ~~étaient~~
prises ~~contre~~ ~~les~~ ~~ministres~~ ~~qui~~
auraient osé ~~contester~~ ~~son~~
autorité. Enfin on avait ~~préparé~~
le peuple à l'idée de la
nécessité d'une convention
nationale. Mais la lenteur
des travaux d'un comité et
l'impossibilité ou ~~l'absence~~ ~~de~~
membres particuliers de
l'Assemblée de faire adopter
un système de mesures
rendit impossible l'exécution de
ces idées. Tout ~~annonçait~~
ependant ~~une~~ ~~révolution~~ ~~pro~~
Je n'ai point à me reprocher de
n'avoir pas ~~avec~~ ~~ce~~ ~~plusieurs~~
reprises ~~en~~ ~~peu~~ ~~de~~ ~~jours~~
une qui ne partageaient pas
mes opinions, que ces moyens
étaient les seuls qui pussent
provoquer ~~une~~ ~~et~~ ~~un~~ ~~mouvement~~
général, et qui s'élevaient
en faveur de la cause, et de la monarchie

au peuple au ce les moyens
 et la volonté de préserver
 la volonté de l'Assemblée
 ministres, ce se défendre
 à provoquer le suspens
 au milieu d'une intervention
 générale

Nous nous sommes fait tout ce qui
 nous est possible pour maintenir la
 constitution, et ce nous est
 plus qu'à chercher les moyens
 de la respecter autant qu'il sera
 possible, sans en l'autorité de déranger
 aucun pouvoir lorsque la
 nécessité nous obligera à
 sortir des limites de nos
 pouvoirs ordinaires. Le Man
 proposé par plusieurs membres
 de l'Assemblée de se donner à
 l'Assemblée le pouvoir vocal,
 en ^{instaurant le} ~~l'autorité de~~ ^{peuple de} ~~la~~
 former une convention nationale,
 en présence de ^{nos} ~~nos~~ ^{les} ~~les~~
 cette la formation de cette
 assemblée non comme un ^{loi} ~~acte~~
 mais comme ^{un acte} ~~une~~ ^{la} ~~la~~
 par ailleurs ^{la plus saine des} ~~la~~ ^{la} ~~la~~



Impérative

Le Dece de l'Assemblée
sur la Déclaration de
Droits de l'Assemblée
Le Dece sur les Décrets
qui exceptait ceux des
peuples libres, le Dece
sur les députés qui
en excluait les simples
soldats, et quelques autres
et quelques autres horrores
de l'Assemblée
mais

chargé de discuter ces
objets. Mais un tel Dece
ne pouvait obtenir le suffrage de
l'Assemblée. Le peuple se doutait,
et malgré mes efforts, malgré
ceux de plusieurs députés
Députés, elle ne faisait rien
pour les persuader. Aucune
démarche ferme, aucune
attaque directe même contre
des ministres, aucun insinuation,
ne suffiraient à calmer le peuple
en le rassurant. La manœuvre
tantôt sous la question de la
Déclaration de l'Assemblée
le Dece de voir être tantôt
rapportée comme une affaire de
tantôt ^{à un terme} ~~à un terme~~
prochain comme une question
ordinaire sur un objet
de députés qui s'empêchaient
de lors le sabbat sur un
l'Assemblée que la force avec
laquelle le peuple manifestait
son mécontentement sur les députés
faibles ou incertains, ou de se
n'étant propre à inspirer
cette confiance ^{en une autorité quelconque} ~~en une autorité quelconque~~
pour la tranquillité du peuple
d'une grande ville. R

L'affaire du général Le Fayette
 achemina de ~~peu~~ ^{plus} de ~~deux~~ ^{deux} ~~jours~~
 la confiance du peuple ~~par~~
 l'assemblée nationale, par un
 appel nominal, ~~de fait~~ ~~provoqué~~
 qui parut prouver qu'il y avait
 406 partisans de la cause contre
 224 amis de la liberté. Je dis

que il parut prouver parce que la
 discussion fut menée avec
 honneur, ~~parce que~~ ~~de~~ ~~la~~
 parce que l'opposition n'était pas
 ceux qui défendaient le général
 que les plus enthousiastes,
 ce qui était difficile aux
 auditeurs de ^{donner} ~~une~~ ~~bonne~~ ~~impression~~
 d'une ~~très~~ ~~grande~~ ~~partie~~ ~~de~~ ~~ceux~~
 qui ~~ne~~ ~~s'opposèrent~~ ~~pas~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~conclusion~~ ~~de~~
 les orateurs étaient très éloignés
 d'en adopter les principes.



~~de la cause~~ ~~par~~ ~~la~~ ~~cause~~

Le lendemain de ~~cette~~
 cet appel nominal, la séance
 du jour pour lequel si la
 séance du Roi n'était pas
 prononcée, on annonça
 d'avance ma intervention,
 et me fut enfin permis de
 présenter ~~mon~~ ~~discours~~

~~summe~~ un rapport de
l'assemblée la difficulté de
la question que l'assemblée
l'était proposée de valoir
et la nécessité d'une discussion
étendue. Je présentai aussi
une instruction aux citoyens
sur l'exercice du droit de
suffrage etc, ou j'exposai
le droit qu'avait le peuple
de demander une loi ou une
résolution, celui qu'avait
l'assemblée de la convoquer
mais par une simple
résolution sans en
préciser les formes ^{et} ~~mais~~
en le bornant à lui indiquer
les motifs sur lesquels
plus indistinct que par
l'acclamation de M. Vaublanc
le sera le peuple ~~de~~
~~de~~ et l'attention ^{également} ~~sur cette~~
l'impolitique ~~qu'il~~ faite que
la demande de la déchéance
étant le voyage d'une faction

De 7 ou 800 hommes 75
cavaliers déterminés à
le mouvement, il n'
n'avait pas été voté
d'assés -

On donna le tocté, j'étais
à l'antéul ce je m'occupais
à Paris, j'arrivai à
l'Assemblée quelques moments
avant le Roi. Je
trouvai plus inquiets
qui officiaient, courageux
mais sans dignité, je n'étais
point de sa confiance,
et ~~ce fut~~ seulement un
peu après le canonade ~~après~~
j'appis en de mes amis ou
me dire que l'Assemblée
l'avait respectée.

La commission des ordonnances
fut convoquée, elle rédigea
très promptement le décret
portant la suspension de
Roi, le créateur d'un
ministère ^{provisoire} élue par l'Assemblée



et la convocation d'une convention
nationale, par discussion
précédente. Il y a eu un préjugé
ce ce fut l'ouvrage d'une
Démocratie.

L'Assemblée devant le
Spectacle de mille de leur
mille hommes armés qui
Demandaient le desarmement
leur qui consacraient mal
l'ordre du peuple pour un
un moment que les violences
plenaient l'Assemblée
entre la danger de lui desobéir
et la honte de lui céder.
Le trompement en une heure
le peuple sentit les
mots de ^{peu} l'Assemblée de
~~peuple français~~ en un
qu'il en eût peur que
que leur permission leur
pouvoir, les le gr. ce qu'on
le la loi publique
Il est au ^{en motifs} d'un
adresser l'Assemblée la ~~notif. de~~
le ~~sent~~ que ~~peu~~ se ~~peuvent~~
dans leur la forme qui
peut être ~~ou~~ ~~une~~ ~~qui~~
le venant ~~au~~ ~~de~~
l'Assemblée nationale.

X Il y a eu de même
la vente sans flatterie
pour le peuple ^{mais} sans violence
contre les trahisons et les tyrans.

On m'a reproché d'avoir donné
 ma voix à ~~la~~ Danton pour être
 ministre de la justice. Voici
 mes raisons. ~~Je n'ai pas voulu~~
~~prendre un homme d'esprit~~
 Il fallait dans le ministère un
 homme qui eût la confiance de
 ce même peuple dont les agitations
 venaient de renverser le trône.
 Il fallait dans le ministère un
 homme qui par son acce^{de} d'un
~~fait~~ contenu les embarras, l'ém
 meportable d'une révolution utro
 et y viveuse et un allura
 et il fallait que cet homme par
 son esprit par son talent par
 son pour la parole par son
 esprit par son caractère à acce
 ai le ministère, ni les membres de
 l'Assemblée nationale qui avaient
 à parler avec lui. D'autant que
 avait en question, et je le dis
 je ne m'en vends. ~~pour~~
 Le ~~ministre~~ point. Pour être
 engagé-t-il les ^{maximes} ~~principes~~ des
 constitutions populaires, dans le sens
 d'un trop grand respect
 aux idées d'empire d'un
 trop grand ^{emploi} ~~usage~~ dans les affaires
 nous venant et de les ~~parties~~
 d'opinion. Mais



#11 et ne recule pas d'un pouce en peuple
français comme une nation étrangère
la volonté de la conduite de l'assemblée
nationale dans le journal de 10 Mars.
~~Donc l'opposition de~~ l'opposition
qu'elle a publiée l'adversité qu'elle a
faite quelques jours après pour
apporter une nouvelle preuve à ces
mots d'après les faits nouvellement
découverts ont été mon ouvrage;
en j'y ai la vérité sans flatterie
pour le peuple, sans ménagement
mais et sans flatter les
traîtres et les tyrans.

in les lumières, les talens et la vertu.

Le principe d'adversité qui a été le
peuple et par lui en la Direction
et la seule qui dans un tems de
révolution ^{populaire} peut faire les
lois, en tous les parties qui
la séparation du peuple français
peut se faire et peut être
par la prise avec eux. D'ailleurs
dit Danton à cette qualité si
précieuse que nous avons les hommes
ordinaires, il ne faut ^{ou} ~~se~~ ^{ou} ~~ne~~ ^{ou} ~~pas~~
mettre en doute les lumières, les talens et la vertu.

Le manifeste du deux Septembre
est ouvrage de la fausseté comme
de la folie de quelques hommes
ou d'une telle révolution. Il n'a
pas été l'ouvrage du peuple qui
ne se voyant ni la force ni l'intérêt
de les empêcher et a détourné les
yeux. C'est celui d'un petit nombre
de ^{de faiseurs} hommes qui ont eu l'art de
paralyser la force publique et de
tromper les Citoyens en l'assemblée
nationale dans les ^{ou} ~~affaires~~ ^{ou} ~~parties~~
encl dirigés parce qu'elle était
ignorait le véritable état des
choses.

De la lutte entre l'assemblée
nationale et les Citoyens communs de
Paris qui il en est facile d'écarter en
l'adversité avec les Citoyens qui ne
peuvent ^{point d'esprit} ~~point d'esprit~~ ^{vieilles adresses} ~~adresses~~ ^{ne} ~~ne ^{pas} ~~pas
commune, en se servant de la
commune elle même qui garantit~~~~

qui lui-même ne parvenant pas
à remplir leur objet ~~de~~
celui de l'avisier en
vue des ^{des} ~~leur~~ soit à
intriguer, soit à des fins
étrangères.

J'ai regardé cette
comité d'une façon comme
de ses circonstances ou l'ordre
général du système de
l'univers en ce qui se rapporte
à eux: ~~à ce n'est pas une~~
~~des manières singulières de~~
~~la révolution, que d'avoir~~

Je fus nommé à la convention
par les députés de mon département, et je ne
l'aurais pas été par celui de Paris
non qu'il y existe un seul Citoyen
l'ait vu par un être qui ne
voit pas un ami en son
dela liberté, ni de part que
de la cause populaire, mais
parce qu'on voulait soulever la
conscience nationale ~~de la~~
~~la~~ qui ne produira jamais
y a une
partir si on n'a commencé
par prouver que la leur commune
et l'honnêteté de sa cause et
quelques autres pour se voir
dignement la ^{raison} ~~liberté~~ française

par la postume de quelque chose
de ces chefs d'affaires,

Tous les Spectacles, des élections
dans les cris de la loi ont
determinés

(Copie)

Écrit par Condorcet
peu avant sa Mort



Je ne puis regretter la vie que pour ma femme et mon
 Père, elles en auraient embelli les derniers instans. Ma vie
 pouvait leur être utile. Elle était chère à Sophie, je l'aurais
 consacré au bien des hommes, à la défense de leurs droits, et
 j'en ai sacrifié les restes à la cause de la Liberté. C'est pour elle
 encore que je mourrai, si je succombe sous la calomnie. Je
 n'ai eu depuis quatre ans ni une idée, ni un sentiment qui
 n'ait eu pour objet la Liberté de mon pays. Je perirai
 comme Socrate et Sidney pour l'avoir servi sans jamais
 avoir été ni l'instrument ni la dupe, sans avoir jamais voulu
 partager les intrigues ou les fureurs des partis qui l'ont
 déchiré. J'ai soutenu le droit du peuple de ratifier
 expressement au moins les Loix Constitutionnelles, et la possibilité
 qu'il l'exerce. La nécessité d'un mode de révision
 régulier et paisible de reformer ces mêmes Loix. Enfin, l'unité
 entière absolue du corps législatif. Vérités qui alors peu répandues
 avaient encore besoin d'être développées. J'ai soutenu, et
 soutenu presque seul, que sous peine de compromettre la
 Liberté, il fallait ôter au pouvoir exécutif toute influence sur
 le Trésor national, principe trop oublié. Depuis, j'ai démontré

la nécessité de faire dépendre l'exercice du droit de Citoyen
de la quotité des impositions. Quand j'ai vu les ennemis de
la Liberté chercher à semer la jalousie entre Paris et les
Départemens, j'ai essayé de prouver que dans un grand état
l'intérêt général exigeait d'établir une résidence fixe pour les
pouvoirs nationaux, que la prévention presque générale contre
les grandes capitales n'est qu'un préjugé, né de l'ignorance
des loix naturelles de l'économie sociale. Enfin dans un écrit
sur les pouvoirs sociaux chez les peuples libres, dans les
rapports sur l'instruction publique, sur la Constitution,
j'ai établi les conséquences du droit de souveraineté du
peuple et de celui d'égalité avec plus d'étendue & de force
qu'ils ne l'avaient encore été. Tant qu'il n'a pas existé de
preuves palpables de la trahison de Louis, je n'ai pu regarder
comme possible l'établissement d'une République, vu la force
des préjugés monarchiques, et l'espèce de popularité que
Louis avait conservée dans les Départemens, On n'eût pu le
 tenter sans exposer la Liberté. Je me bornais donc à
chercher les moyens les plus sûrs de diminuer les dangers
de la puissance royale et je puis dire, sans amour propre
que personne, en ce genre, n'a été plus heureux que
moi; Mais quand Louis &c.

~~que Louis avait conservé dans les Départemens on n'eut pu
 le tenter sans exposer la liberté. Je me bornais donc à chercher les
 moyens les plus sûrs de diminuer les dangers de la puissance royale & je
 puis dire sans amour propre que personne en ce genre n'a été plus heureux
 que moi. Mais quand Louis par sa fuite eut levé le masque & prouvé
 que toute sa conduite depuis deux ans n'avait été qu'une longue & honteuse
 conspiration alors je vis et que le moment d'établir une république était
 arrivé & que c'était même désormais le seul moyen de conserver cette
 dernière liberté conquise par la révolution. J'écrivis pour réfuter les
 raisons alléguées tant en Angleterre qu'en France en faveur de la
 royauté. Je combattis surtout les préjugés qui la faisaient regarder
 comme nécessaire à la liberté d'un grand peuple. Ceux qui ont dit que
 mes idées républicaines ne convenaient qu'au ministère Anglais
 ou n'ont pas lu mon ouvrage, ou ont cru que personne ne le lisait.
 Il me valut la haine implacable des monarchistes & presque toutes les
 calomnies répétées aujourd'hui contre moi sont prises dans leurs
 libelles. Je n'ai vu la petition du Champ de Mars qu'au moment
 du rassemblement & j'en prévis les suites. L'opinion qu'il fallait
 un exemple de la Loi martiale pour ramener l'ordre n'était pas
 un secret & tout annonçait qu'on en cherchait une occasion.~~

Ma fille unique âgée d'un an manqua d'être victime de cette
 atrocité & cette circonstance augmentant encore mon indignation,
 je la montrai assez hautement pour m'attirer la haine de tout
 ce qui avait alors quelque pouvoir. Après avoir, heureusement
 pour très peu de temps, abattu l'esprit du peuple, on voulut

écarter ce qui pouvait le relever. On commença par défendre
l'ami & l'orateur du peuple, journaux décriés par leur
violence. Je vis dans cette manœuvre une atteinte directe à
la liberté de la presse. Je réclamai contre cet attentat de
manière à en démasquer les auteurs qui n'osent alors
suivre leur projet. Bientôt après je fus appelé à la
Legislature

80
L'innocence est destinée à tout perdre je prie la seconde mere d'écouter et
devenir le père d'un pere innocent et malheureux. Je voudrais que ma fille
apprenne, entre les ouvrages de femmes, à dessiner, à peindre, à graver
assez bien pour gagner sa vie sans trop de peine et de dégoût. Je voudrais
qu'elle apprenne à Lire et à parler l'Anglais. C'est de vous de la mere et
en cas de nécessité elle trouverait de l'appui en Angleterre chez milord
Stanhope ou milord Newar, et en Amérique chez Baché petit fils de
Franklin ou chez Jefferson. Je desire que si on consulte sur ce qui
l'intéresse les amis communs de ses parents qui ont pris part à son
malheur ils indiquent les Noblesses qu'elle peut attendre de sa
famille maternelle. elle en peut trouver une ^{de ses ouvrages} qui de monstres de ha
justice sera venue. Les conseils que j'ai écrits pour elle, Des lettres de sa
mere sur la Simplicité serviront à son éducation morale. D'autres
fragments de la mere donneront sur de même objet des vues très utiles.
Je recommande de lui parler souvent de vous, d'entretenir le souvenir
qu'elle en conserve, de lui faire Lire, quand il en sera tenu, nos instructions
sans des originaux mêmes; qu'elle soit élevée dans l'amour de la Liberté,
de l'Égalité, dans les moeurs et vertus Républicaines; qu'on l'éloigne d'elle
tout sentiment de vengeance personnelle; qu'on lui apprenne à se défendre
de ceux que sa sensibilité pourrait lui inspirer; qu'on ne lui demande en mon
nom, qu'on lui dise que je n'en ai jamais conçu aucun. Elle conserve
Sophie, je la prie d'apprendre à Elisa à connaître à aimer la seconde
mere; je prie celle-ci de lui parler de la tendresse de sa mere pour moi,
de ses vertus, et de son courage pendant tout le cours de cette longue
persécution. Jamais rien de vils sentiments pour la Généreuse amie à
qui son sort est destiné, en interrogeant son cœur, en le mettant à sa
place elle les connaît tout.



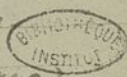
Sur l'ensemble

Le Comptable

Monsieur Mignard
Municipal
Cours

A Paris

Si ma fille est destinée à tout perdre, je prie sa Seconde
 mere d'écouter ces derniers Desirs d'un pere innocent et
 malheureux. Je voudrais que ma fille apprît, outre les
 ouvrages de femme, à Dessiner, à peindre, à Graver assez
 bien pour Gagner sa vie sans trop de peine et de
 Régrets. Je voudrais qu'elle apprît à Lire et à parler
 l'Anglais. C'était le voeu de sa mere, et, en cas de
 nécessité, elle trouverait de s'appuyer en Angleterre
 chez Milord Stanhope ou Milord Dear, et en Amérique
 chez Bache petit fils de Franklin ou chez Jefferson.
 Je desire que l'on consulte, sur ce qui l'intéresse, des
 amis communs de ses parens, qui ont pris part à nos
 malheurs. ils indiqueront des Ressources qu'elle peut
 attendre de sa famille maternelle. elle en peut trouver
 une dans mes ouvrages, quand le moment de la Justice
 sera venu. Les Conseils que j'ai écrits pour elle, par
 Lettres de sa mere sur la Sympathie serviront à son
 Education morale. D'autres fragmens de sa mere donneront
 sur le même objet, des vues très utiles. Je recommande
 de lui parler souvent de nous, d'entretenir le Souvenir
 qu'elle en conserve, de lui faire Lire, quand il en sera
 temps, nos instructions dans les originaux mêmes. qu'elle
 soit élevée dans l'amour de la Liberté, de l'Égalité,
 dans les moeurs et vertus Républicaines; qu'on éloigne
 d'elle tout Sentiment de vengeance personnelle; qu'on
 lui apprenne à se Défendre de ceux que sa Sensibilité
 pourrait lui inspirer; qu'on ne lui demande en mon
 nom; qu'on lui dise que je n'en ai jamais conçu aucun.



(x^{me} mère)

si elle conserve Sophie, je la prie d'apprendre à Elisa à
connaître, à aimer sa seconde mère. Je prie celle-ci de lui
parler de la tendresse de sa mère pour moi, et de son
courage pendant tout le temps de cette longue persécution.
Je ne dis rien de mes sentiments pour la généreuse amie
à qui son sort est destiné, en interrogeant son cœur, en
se mettant à ma place, elle des connaît tout. /

*Cet ouvrage de Condorcet a paru dans le
Mercure du samedi 26 d'embre 1812.*





Soudorces à sa fille

(Ce livre a été imprimé à un petit nombre d'exemplaires sous ce titre :
 Cécile d'un père dévoué, et de sa mère, victime de la tyrannie révolutionnaire,
 à sa fille âgée de cinq ans.)

Mon enfant, si mes caresses, si mes soins ont pu, dans ta première enfance te consoler quelquefois ; si ton cœur en a gardé le souvenir, puisent ces conseils dictés par ma tendresse, être reçus de ta sœur avec une douce confiance, et contribuer à ton bonheur.

1^o Dans quelque situation que tu sois, quand tu liras ces lignes que je trace loin de toi, indifférent à ma destinée, mais occupé de la tienne et de celle de ta mère, songe que rien ne t'en garantit la durée.

Prends l'habitude du travail, non seulement pour te suffire à toi-même sans un service étranger, mais pour que ce travail puisse pourvoir à tes besoins, sans que tu puisses être réduite à la pauvreté sans l'être à la dépendance.

Quand même cette ressource ne te deviendrait jamais nécessaire, elle te servira du moins à te préserver de la crainte, à soutenir ton courage, à te faire envisager d'un œil plus ferme les revers de fortune qui pourront te menacer.

En désirant que tu puys absolument te passer de richesse ; tu les estimeras moins ; tu seras plus à l'abri des malheurs auxquels on s'expose pour en acquiescer, ou par la peur de les perdre.

Choisis un genre de travail où la main ne soit pas occupée seule, où l'esprit s'exerce sans trop de fatigue ; un travail qui dédommage de ce qu'il coûte par le plaisir qu'il procure ; sans cela le dégoût qu'il te causerais ; si jamais il devenait nécessaire, te le rendrais presque aussi insupportable que la dépendance. Il ne t'en affranchirais que pour te

livre à l'ennui. Peut-être n'aurais-tu pas le courage d'embrasser
une ressource qui t'offrirait le malheur pour prix de l'indépendance.

2°. Pour les personnes dont un travail nécessaire ne remplit
pas tout le moment, dont l'esprit a quelque activité, le
besoin d'être réveillés par des sensations ou des idées nouvelles,
desiens un des plus impérieux. Si tu ne peux exister seule,
si tu as besoin des autres pour échapper à l'ennui, tu te
trouveras nécessairement soumise à leurs goûts, à leurs
volontés, au hasard qui peut s'éloigner de toi ces moyens de
de remplir le vide de ton temps, puisqu'ils ne dépendent
pas de toi-même.

Ils s'épuisent aisément, semblables aux joujoux de
ton enfance, qui perdent au bout de quelques jours
le pouvoir de t'amuser.

Bientôt à force d'en changer, et par l'habitude seule
de les voir se succéder, on n'en trouve ^{plus} que ainsi le charme
de la nouveauté, et cette nouveauté même cesse d'être un plaisir.

Rien n'est ^{donc} plus nécessaire à ton bonheur que de t'assurer
des moyens dépendans de toi seule, pour remplir le vide du
temps, écarter l'ennui, calmer tes inquiétudes, te distraire
d'un sentiment pénible.

Ces moyens, l'exercice des arts, le travail de l'esprit
peuvent seuls te les donner. Songe de bonne heure à en acquies
l'habitude.

Si tu n'as point porté les arts à un certain degré de
perfection, si ton esprit ne s'est point formé, étendu, fortifié
par des études méthodiques, tu compterais vain sur ces ressources.
La fatigue, le dégoût de ta propre médiocrité l'emporteraient
bientôt sur le plaisir.

Employe donc une partie de ta jeunesse à t'assurer pour
ta vie entière ce trésor précieux. Aie le courage de surmonter
les difficultés, les dégoûts momentanés, les petites répugnances

qui sont inévitable.

Le bonheur est un bien que nous vend la nature,

Il n'est pas ici bas de moissons sans culture.

Ne crois pas que le talent, que la facilité, ces dons de la nature, qui tiennent plus peut-être à notre organisation première qu'à notre éducation, ou aux efforts de notre volonté, soient nécessaires pour arriver à ce moyen de bonheur.

Si ces dons te sont refusés, cherche dans tes occupations moins brillantes un but d'utilité qui les relève à tes yeux, donne le charme t'en débats l'insipidité.

Si ta main ne peut reproduire sur la toile ni la beauté ni les passions, tu pourras du moins rendre des insectes ou des fleurs avec l'exactitude rigoureuse d'un naturaliste.

Par quelque objet que ton goût t'ait porté, s'il t'a trompé sur ton talent, tu trouveras une semblable ressource.

Mais que la nature t'ait mal traité ou qu'elle t'ait favorisé, n'oublie point que tes devoirs pour l'un ou l'autre plaisir de l'occupation qui se renouvelle tous les jours, dont l'indépendance est le fruit; qui prévient de l'ennui, qui prévient ce dégoût vague de l'existence, cette humeur sans objet, tous ces malheurs d'une vie paisible et fortunée. Je ne te dirai point d'éviter que l'amour propre vienne y mêler ses plaisirs et ses chagrins; mais qu'il n'y domine point, que des jouissances ne soient pas à tes yeux le prix de tes efforts, que, que des peines ne te disputent point de les répéter, que les uns et les autres soient à tes yeux un tribut inévitable que la sagesse même doit payer à la faiblesse humaine.

2°. L'habitude de l'action de bonté, celle des affections tendres, est la source du bonheur, la plus pure et la plus inépuisable.

Elle produit un sentiment de paix, une sorte de volupté douce qui répand du charme sur toutes les occupations et même sur la simple existence.

Prends de bonne heure l'habitude de la bienfaisance, mais d'une bienfaisance éclairée par la raison, dirigée par la justice.

Ne donne point pour te débarrasser du spectacle de la misère ou de la douleur, mais pour te consoler par le plaisir de les avoir soulagés.

Ne te borne pas à donner de l'argent; sache aussi donner tes soins, ton temps, tes lumières et ces affections consolatrices souvent plus précieuses que des secours.

Alors ta bienfaisance ne sera plus bornée comme ta fortune; elle en deviendra indépendante, elle sera pour toi une occupation comme une jouissance.

Apprends surtout à l'exercer avec cette délicatesse, avec ce respect pour le malheur qui double le bienfait et immobilise le bienfaiteur à ses propres yeux. N'oublie jamais que celui qui reçoit est par la nature l'égal de celui qui donne; que tout secours qui entraîne de la dépendance n'est plus un don, mais un marché, et que s'il humilie, il devient une injure.

Fais de tes sentiments des personnes que tu aimeras, mais surtout jouis de tes biens. Occupe-toi de leur bonheur, et le tien en sera la récompense. Cette espèce d'oubli de soi-même dans toutes les affections ^{augmente} l'en augmente la douceur, et diminue les points de la sensibilité. Si l'on y mêle de la personnalité, on est trop souvent mécontent des autres. L'âme se dessèche, se flétrit, s'agripie même; on perd le plaisir d'aimer; celui même d'être aimé.

corrompu par l'inquiétude, par les douleurs secrètes
que trop de facilité à se blesser reproduit sans cesse.

Ne te donne point à ces sentimens profonds qui
pourront t'attacher à un petit nombre d'individus.
Laisse germer dans ton cœur de douces affections pour
les personnes que les événemens, les habitudes de ta
vie, tes goûts, tes occupations rapprocheront de toi.

Que celles qui t'auront engagé leur service, ou
que tu emploieras, ayent part à ces sentimens de
préférence qui tiennent le milieu entre l'amitié et
cette ^{simple} surveillance par laquelle ~~la morale te veut a-~~
liés à tout les êtres de notre espèce.

Ces sentimens relâssés, et calmés, l'amaigreur des
affections trop vives, fatigues et troublent quelquefois.
En défendant d'affections trop exclusives, ils préviennent
des fautes et des ~~maux~~ où leur excès pourrait exposer.
Le sort peut nous ravir nos amis, nos parents, ce que
nous avons de plus cher. Nous pourrions être condamnés
à leur souvenir, à gémir de leur indifférence ou de leur
injustice. Nous ne pourrions les remplacer par d'autres
objets, notre ame même s'y refuse: Alors ces distinctions,
en quelque sorte secondaires, si en remplissent pas la
vide, mais empêchent d'en sentir toute l'honneur. Ils
ne de dommages pas, ils ne consolent même pas;
mais ils imoussent la pointe de la douleur, ils adoucis-
sent le regret, ils aident le temps à les changer en cette
tristesse habituelle et paisible qui devient presque un
plaisir pour le malade devenu inaccessible à des
sentimens plus heureux.

Cette donc sensibilité qui peut être une source de

bonheur, a pour origine première ce sentiment naturel qui nous fait partager la douleur de tous être sensibles. Conserve donc ce sentiment dans toute sa pureté, dans toute sa force. Qu'il ne se borne point aux souffrances de l'homme; que ton humanité s'étende même sur les animaux. Ne rends point malheureux ceux qui t'appartiennent; ne dédaigne point de t'occuper de leur bien-être; ne sois pas insensible à leur naïve et sincère reconnaissance. Ne cause à aucun des douleurs inutiles, c'est une véritable injustice; c'est un outrage à la nature; donc elle nous punit par la dureté de ceux que l'habitude de cette cruauté ne peut manquer de produire. Le défaut de pitié pour les animaux est la seule excuse de cette loi barbare qui les condamne à se servir mutuellement de nourriture. Interprètes fidèles de la nature, n'allons pas au delà de ce que cette excuse peut nous permettre.

Je ne te donnerai point l'inutile précepte d'éviter les passions; de te défaire d'une sensibilité trop vive; mais je te dirai d'être sincère avec toi-même; de ne point t'exagérer ta sensibilité, soit par vanité, soit pour flatter ton imagination, soit pour allumer celle d'un autre.

Crains le faux enthousiasme des passions; celui-là ne se domme jamais ni de leurs dangers ni de leurs malheurs. On peut n'être pas maître de ne pas écouter son cœur, mais on l'est toujours de ne pas l'écouter; et c'est le seul conseil utile et praticable que la raison puisse donner à la sensibilité.

6°. Mon enfant, un des plus beaux moyens de bonheur est d'avoir su conserver l'estime de soi-même; de pouvoir regarder sa vie entière sans honte et sans remords, sans y voir une action vile, ni un tort ou un mal fait à autrui et qu'on n'ait pas réparé.

Rappelle-toi les impressions pénibles que des torts

légère, que de petites fautes t'ont fait éprouver; ce jugement est des sentiments douloureux qui suivent des fautes vraiment honteuses.

Conserve soigneusement cette estime précieuse de toi-même sans laquelle tu ne pourrais entendre raconter les mauvaises actions sans rougir, les actions vertueuses dans ta seule humilité.

Alors un sentiment doux et pur s'étend sur toute l'existence; il répand un charme consolateur sur ces moments où l'âme, qu'aucune impression vive ne remplit, qu'aucune idée n'occupe, s'abandonne à une molle rêverie, et laisse les souvenirs du passé errer paisiblement devant elle.

Qu'alors, au milieu de tes pensées, tu les sentes s'adoucir par la mémoire d'une action glorieuse, par l'image d'un malheureux dont tu auras essuyé les larmes.

Mais ne laisse point souiller ce sentiment par l'orgueil, fonce de ta vie sans la comparer à celle d'autrui; sache que tu es bonne, sans examiner si les autres le sont autant que toi.

Ce n'est point trop cher ces tristes plaisirs de la vanité; ils flétriraient ces plaisirs plus purs que la nature a faits la récompense des bonnes actions.

Si tu n'as point de reproches à te faire, tu pourras être sincère avec les autres comme avec toi-même. N'ayant rien à cacher, tu ne craindras point d'être forcé, tantôt d'employer la ressource humiliante des mensonges, tantôt d'affecter dans des discours hypocrites, des sentiments et des principes qui condamnent ta propre conduite.

Ce ne combattra point cette impression habituelle d'une crainte honteuse, supplice des cœurs corrompus.

tu jouiras de cette noble sécurité, de ce sentiment de ta propre dignité, partage des amis qui pensent à eux tous leur mouvement comme toutes leurs actions.

Ne vois-tu si tu n'as pu éviter les reproches de ta conscience, ne t'abandonne pas au découragement; songe aux moyens de réparer ou d'expier tes fautes; fais que le souvenir ne puisse s'en présenter à toi qu'avec celui des actions qui les compensent, et qui en ont obtenu le pardon au jugement sévère de ta conscience.

Ne prends point l'habitude de la dissimulation, préfère plutôt le courage d'avouer tes torts. Le sentiment de ce courage te soutiendra au milieu de tes regrets ou de tes remords. Tu n'y ajouteras point le sentiment déplaisible de ta propre faiblesse et l'humiliation qui pourroit le succéder.

Les mauvaises actions sont moins fatales par elles-mêmes au bonheur et à la vertu, que par les vices dont elles font contracter l'habitude aux âmes faibles et corrompues.

Les remords d'une âme forte, franche et sensible inspirent les bonnes actions, les habitudes vertueuses qui doivent en adoucir l'amertume. Alors ils ne réveillent qu'entourés des consolations qui en élèvent la pointe; et l'on jouit de son repentir comme de ses vertus.

Sans doute les plaisirs d'une âme vigoureuse sont moins purs, sont moins doux que ceux de l'innocence; mais c'est alors le seul bonheur que nous puissions encore trouver dans notre conscience, et presque le seul auquel la faiblesse de notre nature et surtout les vices de nos institutions nous permettent d'atteindre.

C'est là, tous les humains ont besoin de clémence!

3o Si tu veux que la societe repande sur ton ame plus de plaisir ou de consolation que de chagrin ou d'amestement, sois indulgent, et previens-toi de la personnalite comme d'un poison qui en corrompt toutes les douceurs.

L'indulgence n'est pas cette facilité qui, née de l'indifférence ou de l'ébaurderie, ne pardonne tout que parce qu'elle n'apprenoit ou ne sent rien. J'entends cette indulgence fondée sur la justice, sur la raison, sur la connaissance de la propre faiblesse, sur cette disposition heureuse qui porte à plaindre l'homme plutôt qu'à le condamner.

Car si tu sauras faire servir à ton bonheur, cette foule d'êtres bons, mais faibles; sans défauts réels, mais sous qualité brillante; qui peuvent distraire s'ils ne peuvent occuper; qu'on rencontre avec plaisir et qu'on quitte sans peine; que l'on ne compte point dans l'ensemble des biens, mais qui peuvent en remplir quelque vide, en abriquer quelque moment.

Car si tu venais encore ces êtres devenus par leur talent ou par leur ame, de rapprocher de toi avec plus de confiance.

Plus ils sont en droit de croire qu'ils peuvent se passer d'indulgence, plus ils en éprouvent le besoin. Accoutumés à se juger avec sévérité, la douceur d'autrui les attire; et ils pardonnent d'autant moins le défaut d'indulgence, qu'indulgent eux-mêmes, ils sont portés à voir dans le caractère opposé, plus d'orgueil que de délicatesse, plus de prétention que de supériorité réelle, plus de dureté que de véritable vertu.

Ces desirs, tes intérêts les plus importants, tes sentimens les plus chers, ne te permettent pas toujours de n'avoir pour societe habituelle que ceux avec qui tu aurais choisi de vivre. Alors ce qui ne t'aurait rien coûté s'il plus

raisonnable et plus juste, tu avais pris l'heureuse
habitude de l'indulgence, et je ne te vois des sacrifices
journaliers et pénibles. Ce qui, avec cette habitude, n'est
qu'une légère contrainte, deviendrait sans elle un
véritable malheur.

Enfin elle est également utile, et quand les autres
ont besoin de nous, et quand nous-mêmes avons
besoin d'eux; elle rend plus facile et plus doux le bien
que nous pouvons leur faire; elle rend moins difficile
à obtenir et moins pénible à recevoir celui que nous
pouvons en attendre. Mais veux-tu prendre l'habitude
de l'indulgence? Avant de juger un autre avec sévérité,
avant de t'irriter contre ses défauts, de te révolter contre
ce qu'il vient de dire ou de faire, consulte la justice,
ne crains point de faire un retour sur tes propres
fautes; interroge ta raison, écoute surtout la bonté
naturelle que tu trouveras sans doute au fond de ton
cœur; car si tu ne l'y trouvais point, tous ces conseils
seraient inutiles; mon expérience et ma tendresse ne
pourraient rien pour ton bonheur.

La personnalité dont je voudrais te préserver n'est pas
cette disposition constante à nous occuper sans distraction,
sans relâche de nos intérêts personnels, à leur sacrifier les
intérêts, les droits, le bonheur des autres; ce egoïsme
est incompatible avec toute espèce de vertu et même de
sentiment honnête. Je serais trop malheureux si je
pouvais avoir besoin de t'en préserver.

Je parle de cette personnalité qui, dans les détails de
la vie, nous fait tout rapporter aux intérêts de notre
santé, de notre commodité, de nos goûts, de notre bien-
être; qui nous tient en quelque sorte toujours en présence
de nous-mêmes; qui se nourrit de petits sacrifices qu'elle

impose aux autres, sans en sentir l'injustice et presque sans le savoir; qui trouve naturel et juste tout ce qui lui convient, injuste et bizarre tout ce qui la blesse; qui cède au caprice, à la tyrannie si un autre en la ménageant beaucoup, s'occupe cependant un peu de lui-même.

Le défaut d'éloigner la bienveillance, afflige et refroidit l'amitié. On est mécontent des autres dans jamais l'abnégation d'uy-même ne peut être avec complétude. On est mécontent de soi, parce qu'une humeur vague et sans objet devient un sentiment constant et pénible dont on n'a plus la force de se débarrasser.

Si tu veux éviter ce malheur, fais que le sentiment de l'égalité et celui de la justice deviennent une habitude de ton ame. N'attends, n'exige jamais d'un autre qu'un peu au delà de ce que tu ferais pour eux. Si tu leur fais des sacrifices, apprécie-les d'après ce qu'ils te contiennent réellement, et non d'après l'idée que ce sont des sacrifices. Chercher en le dédommagement dans ta raison, qui t'en assure la réciprocité; dans ton ame, qui te dira que même tu n'en aurais pas besoin. Tu trouveras alors que dans ces détails de la société, il est plus doux, plus commodé, si j'ose le dire, de vivre pour autrui; et c'est alors que véritablement on vit pour soi.

Page 2, à l'avant dernière ligne, dans les exemplaires imprimés on trouve après ce trésor précieux: « La tendresse de ta mère, » la raison supérieure saura t'en rendre l'acquisition plus facile. Aye le courage de surmonter les difficultés, les ségénéités momentanées, la petite répugnance que l'elle ne pourra t'éviter.







S'il jouis des destins, homme fier de ton être
 Centre dans le néant; aprens à te connaître.
 Sur ta trêve existence, en vain tu t'efforci,
 Vivre dans le malheur, la crainte et les soucis:
 Voilà quel est ton sort; la mort est ton partage.
 De la mort subitain l'éclairage
 Le ciel pour t'opprimer, te donne le jour
 Si marches le dégoût sur tes pas
 Et pour la main du meur, qui l'outrage sans cesse,
 Un motet arable par la triste Vieillesse,
 Du passé se taire un supplice nouveau,
 trouve le calm actif dans la nuit du tombeau!





91.

Celle donc, je t'en conjure, de te considérer comme ne pouvant que nuire à la
qu'on t'aime, et excepté tes petits curages la porte de la fortune qui est même
probable, à l'époque où il paraît qu'on te rendra justice, comme un de ces coups
de sort qui ne sont point de véritables malheurs à mon âge quand on a quelques
talent et quelque raison, et à celui de votre petite pitié qu'elle sera élevée dans une
situation plus conforme à l'égalité, et prendra d'exemple des sages habitudes
d'occupation qu'elle aura pour négliger dans l'aisance. J'ai vu de Dombourg que j'ai
de pouvoir te rendre un peu de ce que tu m'as donné, et t'être utile jusqu'à
un point, j'ai eu bien grand espoir que te arriveras paisiblement à ce moment.
on n'a aucune lettre contre toi, et de deux hommes qui te paraissent plus contraires,
Nepaisant, sachant de l'ambassade, que tu s'es mis, et quoique les biens-biens
arrêter comme n'y était pas, tu n'as pas, de moins ici, sur la destination, ce
qui prouve que c'est ton absence et non ta vie qu'on veut. Réviser donc à l'espérance
que soutient mon cœur, et m'a rendue un peu d'espoir depuis tes dernières
nouvelles, tu es ingrat de penser que cette miniature n'était pour toi, je t'en
enverrai d'autres avoir qu'il faudra me revenir dans un mois ou plutôt quand
je t'en renverrai une autre, ainsi tu en auras toujours en de diverse, devant les
yeux. Je fais le portrait te ressemblant de sorte que je n'en manque pas, tu me
renverras la colombe quand j'en enverrai autre chose, que ne puis je adoucir
de toute ma tendresse les idées douloureuses qui me semblent occuper ton
âme plus que jamais. Peis m'en avec un crayon que j'ai envoyé, et mets un
point après chaque mot comme moi pour garder mes yeux. Je t'envoie Badoulin,
pantalon et voudrais pouvoir t'embrasser tout le long de la petite tête de ton
absence, comme de près les gens qui s'en vont de ta prière de venir avec
eux. adieu, vis pour la Bonheur. /



me enais

De Madame

Madame Vernet

rue des Sapeurs près de St Sulpice

Paris